

# Master of Arts HES-SO en Travail social

## TRAVAIL DE MASTER

### **Accompagner l'enfant orphelin :** *La place d'une crèche-UAPE dans le paysage relationnel de familles endeuillées*

Réalisé par

**Bénédicte Seifert**

Sous la direction de  
Professeur Marc-Antoine Berthod  
HETSL

Lausanne, Août 2023

Accepté par :

Filière Master of Arts HES-SO en Travail social

HES-SO Master

Lausanne, Suisse

Membres du Jury :

Marc-Antoine Berthod, co-doyen, responsable du LaReSS, Haute Ecole de Travail Social, Lausanne, directeur et président du jury

Christine Fawer Caputo, professeure associée, HEP Vaud, experte

## Remerciements

Je remercie avant tout mon directeur de travail de Master, Marc-Antoine Berthod. Ses conseils avisés, sa pédagogie et son *tact* m'auront soutenue face aux doutes et à l'incertitude auxquels je me suis confrontée dans la réalisation de ce travail.

Un merci tout particulier aux professionnelles, aux mères et à leurs enfants d'avoir accepté de rouvrir avec sincérité les pages d'un chapitre douloureux de leur vie.

Je remercie également Christine Fawer Caputo d'avoir accepté d'expertiser ce travail mais aussi pour son intervention dans le cadre de l'ART « Mort, fin de vie et travail social » qui aura été à l'origine de mon intérêt de recherche.

Merci également à Constance, Oriane et tous mes autres collègues de formation pour nos nombreux échanges qui, mis bout à bout, m'auront permis de construire ma pensée et garder la motivation nécessaire.

Merci à Félix, mon mari, pour son soutien sans faille sans lequel je n'aurais pu réaliser ce travail – ainsi que toute ma formation. Merci enfin à mes enfants, Jules et Justin, qui ont dû bien malgré eux partager leur maman avec ce sujet délicat et qui m'ont rappelé de profiter de chaque instant que la vie nous offre.

*Les opinions exprimées dans ce document n'engagent que son auteure.*

# Table des matières

<b>Résumé .....</b>	<b>6</b>
<b>Rapport de recherche.....</b>	<b>7</b>
1. Une crise qui nécessite que l'on s'y intéresse .....	8
2. Le deuil : un paysage aux frontières floues.....	9
2.1. L'enfant orphelin .....	11
2.2. Les besoins de l'enfant endeuillé.....	13
2.3. Le décès d'un parent : une crise pour les professionnel·le·s de l'enfance .....	15
3. Au cœur d'une structure d'accueil de l'enfance .....	16
3.1. Une démarche inductive .....	18
3.2. Comprendre les pratiques .....	19
3.3. Casquettes multiples : entre opportunités et risques.....	21
4. Des décès aux circonstances différentes .....	22
4.1. La famille Rouiller.....	23
4.2. La famille Santaniello.....	25
5. Des espaces de respiration .....	28
5.1. Maintenir les exigences envers l'enfant avec flexibilité .....	29
5.2. Soulager les mères endeuillées .....	32
5.3. Considérer les émotions des professionnelles .....	35
6. Sur le registre de l'incertitude .....	37
6.1. Entre individu et collectif .....	38
6.2. Tensions avec le cadre légal .....	39
6.3. Les doutes.....	41
7. Dans le paysage relationnel des familles endeuillées.....	42
7.1. La juste place .....	43
7.2. La présence aux cérémonies .....	45

7.3. Être professionnel : une question de tact et de confiance.....	47
8. En parler pour être mieux outillé .....	50
9. Bibliographie.....	54
<b>Annexes .....</b>	<b>57</b>

## Résumé

Lorsqu'un enfant perd un parent, c'est un bouleversement pour lui et ses proches. Qu'en est-il de l'accompagnement de ces enfants au quotidien ? Lorsqu'ils fréquentent une structure d'accueil de jour, quel est le rôle à jouer par les professionnel-le-s de l'enfance dans l'accompagnement de l'enfant endeuillé mais également du parent survivant ? Réalisée dans une démarche inductive, cette recherche met en lumière l'expérience de professionnelles d'une crèche-UAPE ayant vécu deux décès d'un père. A travers leurs récits, mais également celui des mères survivantes, l'analyse fait ressortir que les actions des professionnelles auront permis des *espaces de respiration* tant pour les enfants orphelins et leurs mères que pour les professionnelles elles-mêmes, et ce en dépit des doutes et de *l'incertitude* de la crise provoquée par ces décès. Ces actions nécessitent du *tact* et de la confiance et sont intrinsèquement liées à la place que les professionnelles prennent – et que les familles leur laissent prendre – dans le *paysage relationnel* (Berthod, 2016) des familles endeuillées.

**Mots-clés** : deuil, enfant orphelin, structure d'accueil de l'enfance, paysage relationnel du deuil, crise

## Abstract

When a child loses a parent, it's an upheaval for them and their families. What happens to the day-to-day care of these children? When these children attend a day-care centre, what role do childcare professionals play in supporting both the bereaved child and the surviving parent? Using an inductive approach, this research highlights the experience of professionals working in a day-care centre who have twice experienced the death of a father. Through their accounts, as well as those of the surviving mothers, the analysis shows that the actions of the professionals provided *breathing space* both for the orphaned children and their mothers and for the professionals themselves, despite the doubts and *uncertainty* of the crisis caused by these deaths. These actions require *tact* and trust and are intrinsically linked to the place that the professionals take - and that the families allow them to take - in the *relational landscape* (Berthod, 2016) of bereaved families.

**Key words**: bereavement, orphaned child, childcare facility, relational landscape of bereavement, crisis

# **Rapport de recherche**

## 1. Une crise qui nécessite que l'on s'y intéresse

L'accompagnement de l'enfant orphelin par les structures d'accueil de l'enfance est un sujet peu traité dans la littérature scientifique, souvent impensé dans les formations professionnelles mais qui pourtant nécessite que l'on s'y intéresse. Non pas parce qu'il y aurait une forte prévalence de décès de parent mais bien car lorsqu'il survient, ce décès représente un bouleversement pour l'enfant et son entourage. Les professionnel·le·s de l'enfance doivent alors s'ajuster pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant endeuillé, besoins qui « demandent des réponses spécifiques et nécessitent des aménagements » (Fawer Caputo, 2022, p. 163). Cela peut conduire l'institution à être en crise. S'y pencher est d'autant plus important que de plus en plus d'enfants fréquentent ces structures.

En effet, depuis les années 90, face aux changements des modèles familiaux, il est de plus en plus fréquent que les deux parents travaillent, nécessitant alors un système de garde pour les enfants. Les structures d'accueil collectif émergent et les métiers de la petite enfance se professionnalisent (Lapière, 2013, pp. 12-15). Actuellement, en Suisse, environ 60% des enfants de moins de 13 ans sont confiés à une garde extrafamiliale. Un peu plus d'un tiers (36%) des enfants fréquentent une crèche ou une structure d'accueil parascolaire (OFS, Accueil extrafamilial des enfants, 2023). Les modalités de garde et les types de structures se diversifient : accueil à domicile ou en structure ; à la journée ou ponctuel ; autant de modalités différentes permettant de répondre au mieux aux réalités professionnelles des parents.

Au cours de leur carrière, il est probable que les professionnel·le·s de l'enfance aient à vivre le décès d'un parent, même si cela reste difficilement quantifiable. Il n'est en effet pas aisé d'estimer combien d'enfants fréquentant une structure d'accueil sont orphelins d'un père ou d'une mère. Néanmoins, en Suisse, environ 15'000 personnes bénéficient d'une rente orphelin (OFS, 2023)<sup>1</sup>. Selon Fawer Caputo (2015), en France environ 3% des jeunes de moins de 20 ans sont orphelins. Majoritairement, les enfants sont orphelins d'un père (Clerc, 2022). Au-delà des chiffres, lorsqu'un enfant perd un parent c'est tout son environnement social qui est bouleversé. L'enfant perd un pilier essentiel dans sa construction identitaire. « Perdre [un parent] durant son enfance est à la fois un drame, un lourd traumatisme et un grand risque de difficultés éventuelles dans l'avenir même lointain » (Hanus & Sourkes, 1997, p. 9). Le décès

---

<sup>1</sup> Les rentes orphelins sont octroyées aux enfants jusqu'à 18 ans – 25 ans en cas de formation – orphelin d'un père ou d'une mère. Si les deux parents sont décédés, les enfants touchent alors 2 rentes (AVS-AI, 2023).

d'un parent vient ébranler le quotidien de l'enfant, ce qui nécessite que les professionnel·le·s le·s côtoyant soient outillé·e·s pour l'accompagner le plus adéquatement possible.

En ce sens, cette recherche apporte un éclairage à cette thématique en s'intéressant aux pratiques professionnelles d'une structure de l'enfance ayant vécu deux décès d'un père. A travers le récit des professionnelles, enrichi par le regard des mères survivantes, je mets en lumière l'accompagnement réalisé ainsi que les enjeux pour les professionnelles dans la gestion de cette crise. S'intéresser aux structures d'accueil pré- et parascolaires telles que les crèches et les Unités d'Accueil pour Ecoliers [UAPE] permet de comprendre le rôle qu'ont à jouer ces institutions auprès des familles endeuillées dans ce que Berthod (2016) nomme le *paysage relationnel du deuil*.<sup>2</sup> Comme il l'indique : « il peut s'avérer très utile de déplacer la focale sur la dimension sociale [...] pour comprendre et aider à résoudre une crise, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'une crise existentielle » (Berthod, 2012, p. 47).

## **2. Le deuil : un paysage aux frontières floues**

Lorsque la mort survient, elle s'accompagne généralement d'un partenaire : le deuil. En effet, ceux qui survivent au défunt sont confrontés à la perte, à la disparition de l'autre. Pour certains, ils peuvent alors se sentir en deuil, à comprendre comme « une profonde douleur – l'affliction – qui peut être éprouvée à la suite de la mort de quelqu'un » (Berthod, 2018, p. 102). Le deuil a été étudié largement par le monde de la psychanalyse et de la psychologie, mettant en avant ses aspects plus individuels. Il est souvent décrit comme un *processus*, nécessitant un *travail* à faire pour surmonter la perte de l'être cher, faisant ici référence aux écrits de Freud à ce sujet (Freud, 1986). Cette perspective permet de comprendre l'impact de la perte sur l'individu. Le deuil se surmonterait en affrontant différentes *étapes* permettant de petit à petit se réadapter « dans un monde où le défunt n'existe plus » (Berthod, 2018, p. 103). Kübler-Ross est une des références généralement citées à cet effet, ayant décrit et popularisé ce processus, qu'elle modélise en 5 étapes : le déni, la colère, le marchandage, la dépression et l'acceptation (Kübler-Ross & Kessler, 2011). Cette modélisation – élaborée sur la base de son expérience professionnelle de psychiatre – n'a cependant que peu de validité scientifique (Ukshini Sefa, 2022). De nombreux auteurs scientifiques ont également modélisé ces étapes du deuil. Le

---

<sup>2</sup> *Le paysage relationnel du deuil* est une notion définie par Berthod qui sera explicité au chapitre suivant. Cette notion sera mobilisée à plusieurs reprises dans mon travail. Pour alléger le texte, il ne sera plus systématiquement fait mention de son auteur lors de son utilisation. Marc-Antoine Berthod est docteur en anthropologie et professeur à la HETSL. Ses recherches portent sur les questions de la mort et de la fin de vie.

consensus qui prévaut admet trois grandes phases du deuil : le choc initial, une phase intermédiaire - où généralement une phase dépressive est constatée- et une phase de réadaptation aux nouvelles configurations de son quotidien (Berthod, 2016).

Dans cette perspective plutôt individuelle, l'endeuillé·e doit donc *faire son deuil*, « [expression qui] renvoie [...] au travail psychologique que cette situation implique, ce qui laisse penser à une forme de psychologisation du deuil dans la société contemporaine » (Roudaut, 2012, p. 20). Ce *travail* nécessite que l'endeuillé·e développe des stratégies pour traverser cette crise et retrouver un certain équilibre dans sa vie quotidienne. En ce sens, nombreux sont les auteurs qui ont utilisé le concept de *coping* pour analyser les stratégies mises en place par l'individu en réaction aux situations stressantes, que ce soit un deuil ou non. Il existe différentes modélisations de ces stratégies, notamment celle de Folkman et Lazarus (1989), qui ont mis en évidence deux types de stratégies d'adaptation : les stratégies orientées sur le problème et celles orientées sur l'émotion (cités dans Zech, 2006). On peut également citer Stroebe et Schut (2010), qui « défendent l'idée selon laquelle l'expérience de la vie quotidienne des personnes en deuil oscille constamment entre des activités « orientées vers la perte » et des activités « orientées vers le rétablissement » » (cités dans Berthod, 2016, pp.2-3). Il s'agit pour l'endeuillé·e de trouver des stratégies pour répondre à la fois à la perte de l'être cher et à la réadaptation nécessaire dans un quotidien où il n'est plus. Le deuil s'exprimerait donc de différentes manières, en fonction des événements, rendant visibles des *symptômes*. Mais, comme le souligne Berthod, « en associant avant tout le deuil à un processus, ces différentes approches [...] laissent très généralement dans l'ombre le rôle des autres dans le deuil d'un individu donné » (2016, p. 3).

C'est pourquoi je souhaite élargir cette vision individuelle du deuil pour l'insérer dans une perspective plus collective. Il me semble important – particulièrement pour comprendre la place que prennent les professionnel·le·s dans l'accompagnement de l'enfant orphelin – de considérer le deuil comme se vivant à travers un ensemble de relations interpersonnelles. Je m'insère ici plutôt dans les champs ethnographique et sociologique, m'appuyant principalement sur les travaux de Berthod, qui mentionne que « le deuil ne doit pas être uniquement saisi d'un point de vue individuel, mais aussi d'un point de vue relationnel et dans tous les contextes sociaux où cette fragmentation du deuil se laisse observer » (2018, p. 107). Je ne m'intéresserai cependant ici que peu aux notions de ritualité du deuil mais plutôt à ce que j'appelle les *espaces* du deuil. C'est-à-dire les lieux et les relations au travers desquels le souvenir du défunt refait surface, de manière vivace ou non. « Il s'agit de sortir de l'idée selon laquelle le deuil se vivrait

dans un strict rapport d'intériorité individuelle, tout en prenant en considération le fait que le deuil se décline dans une multiplicité de lieux et de moments qui excède largement les comportements ritualisés » (Berthod, 2018, p. 104). Dans cette perspective, le deuil ne se laisse plus voir comme un processus plus ou moins linéaire, induisant potentiellement une fin, mais bien comme un état dynamique, intrinsèquement lié aux *espaces* et relations et concernant un large champ de personnes. Le deuil se vit ainsi au quotidien, au gré de « circonstances d'intensité émotionnelle et affective variable, dans des contextes sociaux souvent distincts et fragmentés » (Berthod, 2016, p. 4).

Si le décès d'une personne impacte généralement très fortement ses proches, il a également un effet sur l'entourage plus large et sur les personnes en contact avec les endeuillé·e·s, même si elles n'avaient que peu ou pas de lien avec la personne défunte. En effet, au contact de l'endeuillé·e peuvent surgir des questions sur ce qu'il convient de dire ou de faire, de même que le deuil de l'autre nous renvoie à nos propres deuils et notre représentation de la mort. « [L'annonce du décès] oblige les personnes en interaction [...] à adopter des comportements peu routiniers et à engager des conversations dont la portée des mots reste difficile à mesurer » (Berthod & Magalhães De Almeida, 2011, p. 235). S'intéresser à ces *espaces* dans lesquels l'endeuillé·e évolue et à comment le quotidien influe sur le deuil – et inversement - permet de saisir que le deuil s'inscrit dans un *paysage relationnel* aux frontières floues ; que chacun, même éloigné, y a un rôle à jouer. Dans cette perspective, « le deuil se vit en pointillé, car tout se passe comme si les individus ouvraient et refermaient le dossier d'un mort, plus ou moins régulièrement, parfois collectivement, en fonction des circonstances, des contextes, des opportunités » (Berthod, 2016, p. 4).

Ma recherche s'intéresse donc à un de ces *espaces* – une structure d'accueil de l'enfance – et à comment elle s'insère dans le *paysage relationnel* des familles endeuillées, à l'aune du décès d'un parent et de l'accompagnement de l'enfant désormais orphelin. Avant de s'intéresser à ces *espaces*, il m'apparaît opportun de présenter quelques considérations autour de l'enfant orphelin.

## **2.1. L'enfant orphelin**

Dans une perspective psychologique, selon Hanus et Sourkes<sup>3</sup> (1997), le deuil chez les enfants n'est pas fondamentalement différent de l'adulte mais comporte toutefois certaines spécificités,

---

<sup>3</sup> Michel Hanus est un psychiatre et psychanalyste français, fondateur de l'association « vivre son deuil ». Ses intérêts de recherche portent sur la question du deuil et des personnes endeuillées (Babelio, 2023). Barbara Sourkes est psychologue clinicienne, professeure à l'université de Stanford, spécialisée dans les questions des soins palliatifs et de la pédiatrie (Stanford Medicine, 2023).

particulièrement lorsqu'il s'agit de la perte d'un parent. Comme l'indiquent ces auteurs : « La mort d'un parent [...] laissera des traces durables et variées qui ne se révéleront que peu à peu. Elles dureront en fait toute la vie même si elles parviennent à trouver des issues satisfaisantes » (Hanus & Sourkes, 1997, p. 17). Ainsi, les réactions de l'enfant face à la perte d'un parent peuvent être différentes de celles d'un adulte. Il ne dispose pas des mêmes ressources – psychiques et émotionnelles – que l'adulte (Molinié, 2023). En ce sens, « l'enfant [...] vit le deuil par vagues, dans un mouvement de va-et-vient, et chacun aura son propre rythme pour assimiler graduellement la réalité » (Fawer Caputo, 2015, p. 272).

Comprendre comment s'exprime le deuil chez l'enfant orphelin nécessite en premier lieu de s'intéresser à sa conception de la mort. De manière générale, cette dernière dépend de l'âge de l'enfant. C'est un processus évolutif, influencé également par d'autres facteurs, comme son environnement, ses croyances ou son vécu. Synthétiquement, cette conception part – au plus jeune âge - d'une absence de compréhension de la mort pour progressivement se concrétiser jusqu'à une conception proche de celle de l'adulte, entre 9 et 12 ans<sup>4</sup>. Dans la littérature scientifique, un consensus semble exister sur le fait que l'âge de 6 ans constitue un moment charnière dans les représentations de la mort, âge où l'enfant comprend désormais la mort comme un état irréversible, universel et inéluctable, bien qu'il la personnifie encore et que sa propre mort soit peu conscientisée (Fawer Caputo, communication personnelle, 01.12.21).

En deuxième lieu, il convient de s'intéresser aux facteurs d'influence du deuil. Fawer Caputo<sup>5</sup>, dans son article *La perte d'un parent et l'impact du deuil sur sa scolarité* (2015) en décrit deux principaux :

- Le contexte et les causes du décès : Ils peuvent influencer les réactions de l'enfant et de son entourage. Dans le cas d'une longue maladie, l'enfant peut progressivement se préparer au décès de son parent. Il peut également être accompagné de manière anticipée par l'entourage. A l'inverse, dans le cas d'une mort soudaine – un accident notamment - le choc affecte tout le monde de manière inattendue et il est plus difficile pour l'entourage d'accompagner les enfants de manière efficace<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Pour une vision plus détaillée de cette conception, se référer au tableau en annexe I p.60.

<sup>5</sup> Christine Fawer Caputo est docteure en science de l'éducation, professeure associée à la HEP Vaud. Ses recherches s'intéressent notamment à la question de la mort en lien avec l'école. (Haute Ecole Pédagogique Vaud, 2019)

<sup>6</sup> Les enfants endeuillés des suites d'un suicide, d'un homicide ou ayant été mis en danger eux-mêmes – en contexte de guerre notamment – nécessitent un accompagnement particulier qui ne fait pas l'objet de ma recherche.

- Les relations avec le parent décédé et le parent survivant : Les relations qu'entretenait l'enfant avec le défunt et son parent survivant ont également une influence sur son deuil. Elles semblent même plus déterminantes que le contexte et les causes du décès. Outre la colère, la tristesse ou encore l'incompréhension que la perte d'un parent peut induire, l'enfant peut ressentir – selon la nature de la relation - de la culpabilité, une angoisse d'abandon ou encore se parentifier vis-à-vis du parent survivant (pp.272-274).

L'analyse de Fawer Caputo rejoint celle de Bacqué<sup>7</sup> (2018), qui souligne que « l'impact de la perte parentale est plus important que la nature de la mort » (p. 20). Le deuil d'un orphelin est ainsi à considérer comme un deuil particulier. Mais comment accompagner ces enfants, notamment lorsqu'on est un·e professionnel·le de l'enfance ?

## **2.2. Les besoins de l'enfant endeuillé**

Il n'existe que peu de littérature spécifique sur l'accompagnement des enfants endeuillés au sein des structures d'accueil de l'enfance. Toutefois, il existe un certain nombre de recommandations à l'usage de proches ou de professionnel·le·s de l'enfance et de la famille, généralement formulées par des thérapeutes ou des associations spécialisées dans les questions de deuil, telle la fondation As'trame<sup>8</sup>. Les professionnel·le·s de l'enfance intervenant dans des champs très variés – école, structure d'accueil, foyer, thérapie, pour n'en citer que quelques-uns – il est délicat ici d'explicitier comment accompagner ces enfants ; l'accompagnement étant, à mon sens, intrinsèquement lié au contexte d'intervention des professionnel·le·s concerné·e·s. Ainsi, plus que de répondre à cette question, il m'apparaît intéressant de se centrer en premier lieu sur la compréhension des besoins spécifiques de l'enfant endeuillé.

Dans son guide pratique *Accompagner l'enfant en deuil* (2015), la fondation As'trame consacre un chapitre aux besoins de l'enfant en deuil. Elle en identifie huit :

- Besoin d'être entendu : L'enfant ne parle pas toujours spontanément du deuil qu'il vit, soit parce qu'il n'a pas les mots, soit pour ne pas réactiver la peine de l'adulte. Même très jeune, l'enfant ressent ce qu'il se passe autour de lui, il perçoit des signes qui, s'ils ne sont pas verbalisés, peuvent être interprétés par l'enfant qui se crée alors une histoire parfois éloignée de la réalité. Lui permettre de raconter ce qu'il vit est ainsi souvent libérateur pour lui.

---

<sup>7</sup> Marie-Frédérique Bacqué est psychothérapeute et psychanalyste, professeure à l'université de Strasbourg. Ses recherches portent sur les thèmes de la mort et du deuil (Université de Strasbourg, 2023).

<sup>8</sup> La fondation As'trame est une association romande spécialisée dans l'accompagnement de l'enfant endeuillé et du soutien à ses proches. (Fondation As'trame, 2023)

- Besoin d'avoir des réponses : Lorsqu'il a besoin de comprendre, l'enfant questionne son entourage. Si l'adulte n'a pas toujours de réponses, il est cependant important qu'il accueille ses questions et lui parle avec sincérité, avec des mots simples et adaptés à son âge. A cet effet, Bacqué (2018) résume « les principes éthiques de l'échange avec un enfant : la vérité (une vérité aménagée et non crue), l'authenticité (les phrases sont simples et spontanées), le respect de l'enfant (de son langage et de son niveau de compréhension) » (p. 16).
- Besoin d'agir : Pour être rassuré, l'enfant a besoin d'être impliqué dans les événements en lien avec le décès (dernier au revoir, voir le corps mort, enterrement, par exemple), sans toutefois le forcer s'il ne le souhaite pas.
- Besoin de sécurité, de repères stables : l'enfant endeuillé – particulièrement l'enfant orphelin – voit ses repères ébranlés. Qu'il puisse s'appuyer sur des repères concrets et connus lui permet de se sentir en sécurité.
- Besoin d'être accompagné dans ses émotions : L'enfant endeuillé peut être confronté à différentes émotions – tristesse, colère, culpabilité, peur. Accueillir ses émotions et l'aider à les verbaliser et les exprimer lui permet de mieux les comprendre.
- Besoin de temps pour réinvestir la vie : Chaque enfant avance à son rythme dans le deuil – à l'image des vagues dont parle Fawer Caputo (2015) – et c'est dans la durée que l'enfant réinvestit son quotidien.
- Besoin de retrouver du lien, se relier : L'enfant a besoin de se souvenir de la personne décédée. Ainsi, les temps de commémoration, les objets souvenirs et les moments de partage en famille peuvent être aidants.
- Besoin de se ressourcer : Activer les ressources physiques, morales, affectives et spirituelles de l'enfant et de la famille leur permet de prendre soin d'eux. Considérer ses besoins personnels empêche de banaliser ou nier le deuil (As'trame, 2015, pp. 112-121).

Ainsi, accompagner l'enfant endeuillé requiert des professionnel·le·s de tenir compte au mieux de ces besoins dans leur contexte professionnel respectif.<sup>9</sup> Cela peut nécessiter d'adapter ses

---

<sup>9</sup> Je laisse ici le soin aux professionnel·le·s de réfléchir à comment ces besoins peuvent être pris en compte dans leur propre contexte professionnel. Mon travail apportera toutefois, je l'espère, un éclairage utile à l'intention des professionnel·le·s des structures d'accueil de l'enfance sur la considération de ces besoins dans ce champ d'intervention.

pratiques et de faire certains aménagements. En ce sens, le décès d'un parent peut conduire à une crise institutionnelle.

### **2.3. Le décès d'un parent : une crise pour les professionnel·le·s de l'enfance**

Le décès d'un parent constitue une perte de repères importante pour l'enfant. Ce décès peut également impacter les institutions en lien avec ces enfants, dont font partie notamment l'école ou les structures d'accueil de l'enfance. Romano<sup>10</sup> (2015), en parlant de l'école, précise : « Quand la mort s'impose, elle confronte tous les impliqués à quelque chose d'inintelligible, qui ne fait aucun sens car cela vient bouleverser tous les repères antérieurs et toutes les croyances en l'école comme un lieu qui serait préservé de la mort » (p. 149). Il en est de même pour les structures d'accueil de l'enfance, généralement considérées comme des « lieux de vie ». Le peu de littérature s'intéressant à ces questions dans ces institutions l'appuie : la mort et le deuil y sont généralement impensés. En ce sens, lorsque les professionnel·le·s de l'enfance sont confronté·e·s à la mort et au deuil au sein de leur institution, ils et elles se retrouvent généralement démuni·e·s. Le décès d'un parent est ainsi à voir pour l'institution comme un *évènement*, au sens qu'en donnent Bensa et Fassin (2002), s'agissant d'une « dimension extraordinaire d'une action dont l'occurrence est rare ou nécessite la mise en œuvre de moyens considérables et inhabituels pour y faire face » (Berthod & Magalhães De Almeida, 2011, p. 234). Cet *évènement* peut conduire l'institution à vivre une crise, qui nécessite d'y faire face et – généralement – de prendre des décisions rapidement.

Dans *Comment maintenir des relations de confiance et construire du sens face à une crise* (2015), Karsenty<sup>11</sup> avance que la capacité à prendre des décisions adéquates est étroitement liée à l'instauration d'un climat de confiance entre les différents acteurs. Une crise nécessite que les acteurs concernés se définissent un sens commun pour – souvent dans l'urgence – prendre des décisions. La confiance est ainsi essentielle pour faire face à la crise, car cette dernière « génère un état d'incertitude [et qu'] il n'y a pas de procédures établies pour y faire face » (Karsenty, 2015, p. 141). Si l'analyse de Karsenty porte sur la gestion de crises de grandes envergures – telles des catastrophes naturelles, des attentats ou des crises économiques – elle est aisément transférable au contexte d'intervention sociale et aux crises institutionnelles. En effet, cet état

---

<sup>10</sup> Hélène Romano est psychothérapeute, docteure en psychopathologie. Elle est spécialisée dans les questions des vécus traumatiques. Elle est la fondatrice de l'Institut Traumatisme Psychique et Résilience (Hélène Romano, 2023).

<sup>11</sup> Laurent Karsenty est psychologue, docteur en ergonomie et chercheur associé à la Chaire Confiance et Management de l'université Paris Dauphine ainsi qu'au Conservatoire National des Arts et Métiers (L'Ecole de Paris, 2023).

d'incertitude dans lequel les acteurs d'une crise sont placés et qui nécessite une confiance en l'autre et un sens commun est propre à tout type de crises.

Dans « *Proches et professionnels dans l'intervention de crise : qui aide qui ?* » (2012), Berthod fait une analyse similaire et considère que la question de l'incertitude est caractéristique de « l'intervalle temporel entre l'évènement déclencheur de la crise et les premiers signes de sa résolution » (p. 46). Ainsi, crise et incertitude sont intrinsèquement liées. Comme explicité précédemment, la crise place les professionnel·le·s dans une situation exceptionnelle. Ils et elles doivent donc composer dans un contexte où les repères sont ébranlés, mettant en question leurs certitudes.<sup>12</sup>

### **3. Au cœur d'une structure d'accueil de l'enfance**

Ma recherche s'ancre au sein d'une nurserie-crèche-UAPE communale d'un village de montagne valaisan. En Valais, il existe 9 types de structures d'accueil à la journée officiellement reconnues. Je m'intéresse ici plus particulièrement aux nurseries, crèches et UAPE.<sup>13</sup> Les nurseries et crèches sont des structures d'accueil *préscolaire*, accueillant les enfants respectivement de la naissance à 18 mois et de 18 mois à leur entrée à l'école. Les UAPE sont des structures d'accueil *parascolaire*, pour les enfants scolarisés de la 1<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> HarmoS [H]. Selon l'art.32 de la loi en faveur de la jeunesse [LJe] du Canton du Valais, il appartient aux communes de s'assurer que l'offre en matière de placements des enfants à la journée réponde aux besoins des parents (Etat du Valais, Loi en faveur de la jeunesse, 2023). C'est pourquoi dans la plupart des communes valaisannes, il existe des nurseries, crèches et UAPE publiques. Ces secteurs peuvent être rassemblés dans une même structure, au sein de laquelle les différents groupes d'âges sont accueillis. Les groupes sont dits « horizontaux » si les enfants sont distingués selon leur âge et accueillis dans des espaces distincts ou « verticaux » si les différents âges sont regroupés (Etat du Valais, 2022).

Selon les *directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance à la fin de la scolarité primaire* (Etat du Valais, 2022), les missions des crèches et UAPE sont similaires. Elles s'articulent autour d'un accueil journalier adapté aux besoins de l'enfant, dans un cadre sécuritaire veillant à leur santé et à leur bien-être, en collaboration avec les parents.

---

<sup>12</sup> Je reviendrais sur ces notions de confiance et d'incertitude de manière plus détaillée dans les chapitres 6 et 7.

<sup>13</sup> Pour une vision d'ensemble des différents types de structures existants en Valais et leurs missions spécifiques, se référer à l'annexe II pp. 61-64.

L'accompagnement doit veiller au bon développement de l'enfant, avec cependant un accent plus marqué en crèche autour du développement des compétences de l'enfant (intellectuelles, sensorielles, psychomotrices et relationnelles) et de leur autonomie.

La structure au sein de laquelle ma recherche prend part accueille des enfants dès l'âge de 4 mois jusqu'à la fin de la 8H. Les accueils se font du lundi au vendredi, de 7 heures à 18 heures ainsi que pendant les vacances scolaires, exception faite de deux semaines à Noël, où la structure est fermée. Au total, 53 enfants peuvent être accueillis simultanément, tout âge confondu. Les missions correspondent aux directives du Canton du Valais.

Les enfants en âge préscolaire fréquentent le groupe « nurserie-crèche ». Dès leur entrée à l'école, ils intègrent le groupe « UAPE » et sont accueillis le matin, le midi et/ou le soir, certains après-midis pour les plus jeunes. L'ensemble des groupes se trouve dans le même bâtiment, attenant à la cour d'école, au centre du village. De plus, les groupes sont « verticaux » et réunis pour la plupart des activités de la journée. Ainsi, une perméabilité entre les groupes est constatée. Les enfants sont amenés à fréquenter des enfants de différents âges, ce qui, selon la structure « permet une dynamique relationnelle plus riche et respectueuse de chacun » (Document interne, 2016, non publié). Durant la journée, des activités communes à tous les enfants sont organisées, dans le but de « favoriser les échanges entre les enfants, permettre de reconnaître chacun dans sa différence, encourager l'aide réciproque » (Document interne, 2016, non publié).

Pour les enfants du groupe « UAPE », la structure collabore avec le personnel enseignant de l'école. Cette collaboration porte essentiellement sur les aspects organisationnels liés à la garde des enfants : jours de fréquentation, transition école-UAPE notamment. Les deux institutions collaborent également sur des aspects plus pédagogiques pour les enfants de 1H et 2H ainsi que pour les enfants de la structure qui vont prochainement intégrer l'école (Document interne, 2016, non publié).

La structure est, de plus, liée à une autre nurserie-crèche-UAPE d'une commune voisine. Durant les vacances scolaires, un programme d'activités à la journée est proposé, commun aux deux structures. L'accueil se fait alors alternativement sur l'une des deux communes. Les parents inscrivent leurs enfants sur les jours nécessaires durant les vacances, qui peuvent différer de leurs jours de garde en période scolaire. Ainsi, les enfants peuvent parfois fréquenter la structure de l'autre commune.

Chaque structure dispose de sa propre équipe pédagogique, à l'exception de la directrice qui est en charge des deux structures. L'équipe pédagogique de mon terrain d'enquête connaît régulièrement des changements, essentiellement en raison de la fluctuation du nombre d'enfants accueillis. Il y a du personnel régulier, présent depuis plusieurs années ainsi que du personnel travaillant à l'heure, selon les besoins. L'équipe comprend actuellement 4 professionnelles formées, représentant 3,07 EPT ainsi qu'un éducateur de la petite enfance en formation, une apprentie Assistante Socio-éducative et un-e stagiaire. La directrice est également éducatrice et fait partie intégrante de l'équipe pédagogique. Ainsi, elle endosse vis-à-vis des employé·e·s une double casquette, à la fois supérieure hiérarchique et collègue.

Dans le cadre de cette recherche, 3 personnes de l'institution ont participé à la récolte de données. Il s'agit de la directrice, d'une éducatrice ES – aussi responsable pédagogique - et d'une éducatrice sociale HES. Dans les chapitres suivants, je les appellerai Louise, Lydia et Noémie<sup>14</sup>.

### **3.1. Une démarche inductive**

Cette recherche s'inscrit dans une démarche inductive, dans le sens qu'il ne s'agit pas de vérifier des hypothèses préalablement construites mais de faire émerger la réalité du terrain enquêté par une généralisation interprétative de données brutes (Blais & Martineau, 2006). Son point de départ a été un échange informel en août 2021 avec la directrice de la crèche-UAPE<sup>15</sup>, que je connais personnellement. Durant cet échange, nous avons abordé la thématique de la mort en lien avec son institution. Elle m'a alors fait part de son fort intérêt à approfondir cette thématique et à m'ouvrir sa structure si je souhaitais mener une recherche sur ce sujet. L'idée a peu à peu germé et c'est ainsi qu'en janvier 2022 je la recontacte pour vérifier qu'elle soit toujours intéressée, ce qu'elle me confirme. J'élabore alors mon esquisse, sur la base de nos premiers échanges informels et de mon intérêt personnel. De son côté, la directrice en parle à son équipe éducative, qui se montre également intéressée à participer. A ce moment, mon intérêt de recherche porte sur la question très large de la mort et des enfants.

N'ayant pas encore défini de thématique plus précise et souhaitant laisser encore ouverts tous les possibles, je sollicite une rencontre avec la directrice pour lui présenter ma méthodologie et mon esquisse. A l'issue de cette rencontre, nous convenons que je mènerai un premier entretien

---

<sup>14</sup> Noms d'emprunt.

<sup>15</sup> Pour la suite du document, la mention « crèche-UAPE » sera systématiquement utilisée pour faire référence à mon terrain d'enquête.

collectif auprès des professionnelles<sup>16</sup> intéressées, afin d'identifier des axes de recherche plus précis, en corrélation avec leurs intérêts propres.

Lors du premier entretien collectif, Louise, Lydia et Noémie étaient présentes. Nous avons abordé la thématique de la mort au prisme de leurs expériences professionnelles. Il est ressorti de cet entretien que la crèche-UAPE avait été confrontée à deux décès d'un parent au cours de ces dernières années. Ces événements, survenus d'après leur mémoire en 2019, « *coup sur coup* » selon leurs termes<sup>17</sup>, étaient encore très présents dans leur discours et soulevaient de nombreuses questions pour elles. J'ai décidé d'analyser ces deux situations – particulièrement la place prise par les professionnelles – pour mieux comprendre l'accompagnement de l'enfant orphelin dans ce contexte professionnel. C'est ainsi que, dans la logique inductive, mon sujet s'est construit progressivement. Comme le soulignent Beaud et Weber, « le terrain fait l'objet [d'enquête] » (2010, p. 39). C'est donc par la confrontation à mon terrain que la thématique de l'accompagnement de l'enfant orphelin par la crèche-UAPE a été définie.

### **3.2. Comprendre les pratiques**

Pour comprendre comment la crèche-UAPE a agi dans ces situations, l'approche par entretiens a été privilégiée, me permettant de faire émerger dans leur discours le « sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés » (Van Campenhoudt & Quivy, 2011, p. 172). De plus, les professionnelles m'ont indiqué préférer poursuivre par des entretiens collectifs, relevant la possibilité qu'ils offrent de pouvoir s'appuyer sur le discours des autres pour construire leur pensée. Trois autres entretiens collectifs ont donc été menés avec les professionnelles.

J'ai également eu l'opportunité de rencontrer les deux mères survivantes. Pour Sandrine Rouiller<sup>18</sup>, l'entretien a eu lieu à son domicile, en présence de son fils Nicolas, âgé alors de 11 ans. Il n'était initialement pas prévu que Nicolas soit présent mais il a décidé au dernier moment de participer. J'ai rencontré Jessica Santaniello à la médiathèque. Elle était accompagnée de son fils Noé, âgé de 5 ans. Ces entretiens viennent compléter le discours des professionnelles, me permettant d'amener un éclairage original à mon travail : le regard des mères endeuillées sur les pratiques éducatives de la crèche-UAPE.

---

<sup>16</sup> Les personnes interviewées étant toutes des femmes, l'usage du féminin sera privilégié dans la suite du document lorsque je parle de l'équipe éducative.

<sup>17</sup> Propos recueillis lors du premier entretien collectif, le 25.04.2022. Les entretiens suivants ont révélé qu'en réalité ces deux décès étaient espacés de près de 2,5 ans. Le premier est survenu durant les vacances d'automne 2016 et le deuxième en février 2019.

<sup>18</sup> L'ensemble des noms et prénoms des familles a été modifié.

Afin de rester cohérente avec une démarche inductive, j'ai fait le choix d'une forme d'entretien de type plutôt compréhensif, selon la définition qu'en donne Kaufmann, qui précise que « l'entretien compréhensif prône une objectivation qui se construit peu à peu » (2016, p. 22). J'ai donc élaboré des canevas d'entretiens volontairement larges, ne formulant pas à l'avance de questions précises, mais proposant aux enquêtées de se replonger dans les événements de manière plus ou moins chronologique. Comme le dit Kaufmann : « La meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur » (2016, p. 48). C'est ainsi que les entretiens collectifs ont pris une forme plutôt de discussion, largement investis par les échanges entre les professionnelles. Les canevas d'entretien ont été construits sur la base des entretiens précédemment réalisés, me permettant ainsi une synthèse des discussions déjà menées. J'ai ainsi pu « déclencher une dynamique de conversation plus riche que la simple réponse aux questions, tout en restant dans le thème » (Kaufmann, 2016, pp. 43-44). Les entretiens avec les mères ont été menés dans la même veine, à la différence qu'ils étaient uniques.

Au total, 4 entretiens collectifs ont été menés avec les professionnelles, pour une durée moyenne d'une heure et demie chacun. Un entretien avec chacune des mères a été mené, respectivement d'une durée de deux heures et demie et d'une heure<sup>19</sup>. Tous les entretiens ont été enregistrés puis entièrement retranscrits. C'est sur la base de ces retranscriptions que j'ai réalisé mon analyse. En associant relectures approfondies, catégorisation et consultation de la littérature spécifique, c'est par itération que les lignes de force de mon analyse ont émergées (Olivier de Sardan, 1995).

La directrice m'a également transmis trois documents internes (non publiés) me permettant de mieux comprendre le contexte institutionnel :

- Charte pédagogique de la nurserie-crèche-UAPE : Charte présentant les objectifs pédagogiques de la structure, le contexte institutionnel et les mesures spécifiques liées aux besoins physiologiques, socio-affectifs et intellectuels de l'enfant. *Document interne en cours de rédaction par l'équipe éducative.*
- Dossier de candidature pour l'accueil des étudiant·e·s de formation HES dans le domaine du travail social : Document rédigé en août 2016 en vue de pouvoir accueillir des étudiant·e·s en travail social HES. Ce document présente la structure, le projet

---

<sup>19</sup> L'ensemble des démarches effectuées est synthétisé dans le tableau en annexe III p.65. Un tableau du profil des interviewées se trouve en annexe IV p.66.

institutionnel, la population accueillie, les situations professionnelles emblématiques et le profil du personnel.

- Fiche de renseignements : Document synthétique présentant la liste des employé·e·s de la structure, au 23.10.2021.

Cette recherche part donc d'une forme d'étude de cas, basée sur des événements remémorés et principalement du point de vue des professionnelles. L'objectif principal étant d'analyser l'accompagnement réalisé dans ces situations et la place prise par les professionnelles dans le *paysage relationnel* de ces familles endeuillées.

### **3.3. Casquettes multiples : entre opportunités et risques**

« *Vous ne sortez pas inchangé, voire indemne, d'une enquête. (...) A condition, bien sûr, que vous ayez pris l'affaire au sérieux (...) que vous vous soyez investi dans ce travail* » (Beaud & Weber, 2010, p. 13).

Dans cette recherche, je ne suis pas dans une posture de chercheuse complètement « neutre » - si tant est que ce soit possible – qui arriverait sur un terrain inconnu. Connaissant personnellement la structure et les professionnelles rencontrées, ayant deux enfants fréquentant une structure d'accueil similaire et étant moi-même travailleuse sociale, j'ai bénéficié d'une forme de « sympathie » préalable, ce qui a assurément aidé les professionnelles à se confier. Je n'ai cependant jamais travaillé dans une structure d'accueil de l'enfance, ce champ d'intervention m'est donc peu familier.

Par ailleurs, durant le premier entretien avec les professionnelles, j'ai réalisé qu'une des mères dont elles parlaient faisait partie de mon cercle de connaissances privé. Cet aspect a suscité en moi beaucoup de questions, notamment d'ordres éthiques et méthodologiques. En effet, en décidant d'aborder plus en détails cette situation – après m'être assurée que cela lui convenait - un important travail de distanciation devait être fait de ma part, pour éviter certains biais interprétatifs. Le terrain et la situation m'étant familiers, je prenais ainsi le risque de tirer des conclusions hâtives et de ne plus questionner ce qui pouvait m'apparaître comme des évidences. En ce sens, je devais trouver le moyen pour que « [ma connaissance laisse la] place à l'apprentissage, qui est le risque de laisser autrui nous apprendre quelque chose de lui-même » (De Jonckheere, 2010, pp. 397-398). Si je fais référence ici à Claude de Jonckheere, c'est que je me suis beaucoup appuyée sur les apports du module MATS « Intervention en Travail Social » pour la conduite de mes entretiens. L'approche proposée par ce module met au centre le questionnement des évidences, ce qui m'apparaissait central pour mon analyse : me laisser

surprendre par le discours des personnes rencontrées, questionner même - surtout ? - si les propos me semblaient familiers.

Ainsi, cet enjeu des multiples casquettes aura nécessité de ma part de particulièrement veiller à ma posture lors des entretiens mais a également été centrale lors de mon analyse des données. En effet, le risque de surinterprétation – ou tout du moins de prises de raccourcis - est présent ici. Bien que, comme le souligne Kaufmann, dans ce type de méthodologie « lors de l'analyse de contenu, l'interprétation du matériau n'est pas évitée mais constitue au contraire l'élément décisif » (2016, p. 19).

Par ailleurs, les aspects éthiques habituels d'une recherche de ce type ont été présentés aux interviewées et mis en œuvre. Tout d'abord, l'anonymat de la structure, des personnes interviewées et des personnes concernées par les situations est garanti. Il a ainsi fallu trouver le juste équilibre entre donner suffisamment de détails pour que le contexte soit compréhensible tout en ne permettant pas de recoupement d'informations permettant d'identifier la structure et les familles.

Deuxièmement, j'ai veillé au consentement libre et éclairé de chaque personne interviewée. J'ai bénéficié de leur accord oral, que j'ai vérifié à chaque début d'entretien. Je leur ai également rappelé systématiquement la possibilité de se retirer de la recherche en tout temps ainsi que de celle de ne pas répondre à mes questions. Cet aspect éthique s'est révélé particulièrement important pour l'entretien de Sandrine et Nicolas. Ce dernier a été présent en pointillé, il a quitté la pièce une première fois, puis est revenu à deux reprises, sur demande de sa mère. S'en sont suivis des échanges entre Sandrine et Nicolas, durant lesquels je suis peu intervenue. Dans ces moments, j'ai rappelé le principe du consentement mais n'ai pas interrompu les échanges, ne me sentant pas légitime de le faire. A la fin de ces échanges, Nicolas est à chaque fois ressorti de la pièce. Par souci éthique, j'ai pris le parti de ne pas inclure ces échanges dans mon analyse. Au même titre, les interventions spontanées de Noé lors de l'entretien avec Jessica ne sont pas exploitées dans ce travail, n'ayant pas demandé explicitement de consentement pour cela.

#### **4. Des décès aux circonstances différentes**

Le cœur de cette recherche s'articule autour de deux décès de père de famille dont les enfants fréquentaient la crèche-UAPE. Ces deux situations sont très différentes l'une de l'autre, tant au niveau des circonstances que du contexte familial. Le décès de Philippe Rouiller est survenu des suites d'une maladie ayant duré plus de 2 ans. Nicolas, enfant unique, était âgé de 6 ans au

moment du décès de son père et venait de débiter la 4H. Ce décès était « attendu » - si on peut le dire ainsi – ce qui a permis à la famille de s’y préparer.

*« On a juste eu la chance que ça dure 2 ans et demi plutôt que deux semaines. On a pu se préparer à plein de choses, Nicolas aussi. » (Sandrine Rouiller, 25.05.22)*

Se préparer ne signifie pas pour autant anticiper le deuil. Comme le relève Pillot (2015), lors de décès des suites d’une longue maladie, l’entourage vit un *pré-deuil*, à ne pas confondre avec le *deuil anticipé*<sup>20</sup>, en faisant non pas le deuil de la personne mais des projets communs et de l’idée d’un avenir ensemble.

A l’inverse, le décès de Sebastien Santaniello est survenu suite à un accident professionnel. Il avait deux enfants, Léa et Noé, âgés de 3 et presque 2 ans au moment des faits. Ce décès accidentel est survenu brutalement, prenant tout le monde de court.

*« C’était une surprise, et une mauvaise surprise, par ce que le papa en question il était jeune, il n’était pas destiné du tout à mourir. C’était complètement inattendu, et complètement atroce. Parce qu’il n’y a pas de travail préparatoire » (Louise, 09.05.22)*

Ainsi, tant les causes que les circonstances différentes de ces décès ont induit chez les professionnelles de la crèche-UAPE des actions particulières, étroitement liées aux spécificités des contextes respectifs tout en s’articulant dans le quotidien de la structure d’accueil. Avant d’analyser l’accompagnement réalisé par les professionnelles, il me semble opportun de présenter la chronologie des évènements liés à ces décès.

#### **4.1. La famille Rouiller**

Sandrine et Philippe sont mariés. Lui travaille dans le domaine des médias, elle dans la restauration. En 2010, elle donne naissance à leur fils, Nicolas. Quatre ans plus tard, en mars 2014, Philippe est diagnostiqué d’un cancer, qui s’avère incurable.

*« Très vite, on sait que c’est inopérable tellement il y en a quoi. On est intrinsèquement très au clair, à mon avis, que s’il s’en sort, c’est le miracle TOTAL. » (Sandrine, 25.05.2022)*

Du point de vue de Sandrine, Philippe aborde tout de suite sa maladie de manière « *courageuse et spirituelle* ». Dès le début, il souhaite que ses proches continuent à vivre sereinement et ne

---

<sup>20</sup> Le deuil anticipé est une notion explicitant le processus par lequel certains proches d’un malade peuvent « prendre une grande distance, réelle ou affective, par rapport au malade, le mettant déjà au rang des disparus. [...] Le mourant serait peu à peu désinvesti, avant même d’avoir disparu » (Pillot, 2015, p. 55). Pour la famille Rouiller, aucun indice ne me laisse penser que Sandrine et Nicolas ont traversé un deuil anticipé.

se laissent pas abattre par la nouvelle. La famille a ainsi pu progressivement réaliser que Philippe allait mourir et ainsi entamer un processus de *pré-deuil*.

*« Il a [dit] plusieurs fois : « C'est moi qui dois m'arrêter sur mon chemin, mais ne vous arrêtez pas, ce n'est pas le vôtre. » Et j'ai trouvé super fort ça, je pense que ça nous porte encore. » (Sandrine, 25.05.22)*

En juin 2016, ils emménagent en Valais, dans une maison qu'ils ont achetée quelques mois auparavant. Nicolas termine sa dernière semaine de 3H dans son nouvel établissement, puis ce sont les vacances d'été. A leur installation, Sandrine trouve du travail sur la commune ; un travail indépendant, dont elle peut facilement aménager les horaires. A ce moment-là, la santé de Philippe est déjà passablement dégradée, les traces de la maladie sont visibles. C'est ainsi que Sandrine peut s'organiser pour pouvoir accompagner son mari dans sa fin de vie. Ce dernier souhaite pouvoir mourir à domicile, il ne veut pas être hospitalisé.

C'est en août 2016 que Nicolas commence à fréquenter la crèche-UAPE, en même temps qu'il débute son année scolaire dans sa nouvelle école. Il y est inscrit de manière régulière 4 midis par semaine. A ce moment, Philippe est malade depuis déjà deux ans. Au fil des semaines, sa santé se détériore de plus en plus, les soins deviennent très éprouvants, pour lui comme pour Sandrine.

*« Il commençait à avoir les os qui se brisaient pour un rien, avec des grosses douleurs. Il ne dormait quasi plus. Et en même temps, il ne voulait pas descendre [à l'hôpital] et moi j'ai respecté ça. » (Sandrine, 25.05.22)*

Sandrine développe également rapidement un réseau informel sur le village, notamment auprès de la famille Bender, dont les enfants sont scolarisés avec Nicolas. Cette famille accueille régulièrement Nicolas chez elle. Elle prend parfois le relais en allant le récupérer à l'UAPE.

*« Certains jours [...] j'allais un moment à l'UAPE et ensuite c'était Tony [un ami du village] qui passait [...] et on repartait ensemble, on allait dormir chez lui. » (Nicolas, 25.05.22)*

Mi-septembre, les éducatrices apprennent que Philippe est en fin de vie, par le biais de Mme Bender. Pour les professionnelles, la situation est délicate :

*« Le souci qu'on a eu avec cette première annonce, c'est qu'elle ne nous est pas parvenue de façon officielle de la part de la maman. » (Louise, 09.05.22)*

De nombreuses questions se posent pour elles, tant sur des aspects d'accompagnement que sur des aspects plus formels. A ce propos, Louise me lit et commente les notes qu'elle a conservées du dossier de suivi de Nicolas :

« **(Louise Lit)** : Lundi 16 septembre 2016. L'équipe de l'UAPE reçoit un message de Madame Bender annonçant la fin de vie du papa de Nicolas et la nécessité d'une prise en charge particulière pour Nicolas. Accueil chez les Bender. » **(Louise Commente)** Là j'ai pris contact avec la maman pour qu'on soit vraiment plus clair au niveau pratique. [...] Mais je pense que la maman avait vraiment le nez dans le guidon. On ne savait pas tellement quand il venait, s'il venait ou pas. » (Louise, 09.05.22)

Cette prise de contact aura permis aux professionnelles de clarifier la situation et de mieux cerner les besoins en termes d'accompagnement pour Nicolas. Quelques jours après, les vacances scolaires d'automne débutent. A ce moment, la santé de Philippe est au plus bas. L'infirmière à domicile signifie alors qu'il n'est plus possible ni pour Philippe ni pour Sandrine qu'il reste à la maison. Philippe est hospitalisé. La semaine qui suit, son état se stabilise. Les médicaments permettent de contenir la douleur. Le mardi, Sandrine sent que la fin est proche.

« J'ai senti qu'il faudrait que je vienne avec Nicolas le lendemain parce que c'était gentiment la fin. Moins de présence, moins de vie dans les yeux, ça c'est vraiment fort quand même. [...] on sent que l'âme est en train de partir, très clairement. On le sent. » (Sandrine, 25.05.22)

Philippe décède à l'hôpital le dimanche 30 octobre 2016. Son enterrement a lieu quelques jours plus tard, le jeudi 3 novembre. Il est célébré dans l'église du village où réside la famille.

#### **4.2. La famille Santaniello**

Jessica a 37 ans, elle travaille dans le domaine social. Lorsqu'elle a 19 ans, elle rencontre Sebastien, qui deviendra son mari. Lui travaille dans le domaine des secours. En 2016 naît leur premier enfant, Léa. Quatorze mois plus tard, c'est Noé qui voit le jour, en mars 2017. La famille est domiciliée sur une commune valaisanne qui ne dispose pas d'une structure d'accueil pour les enfants de moins de 18 mois. C'est pourquoi leurs deux enfants fréquentent initialement la crèche-UAPE, située à 10 minutes de voiture, dans une autre commune. En vue de l'entrée à l'école de Léa, prévue en août 2019, les parents souhaitent s'assurer une place dans la structure de leur commune de résidence et y inscrivent donc leurs enfants dès août 2018. Toutefois, appréciant vraiment la crèche-UAPE, ils décident de les laisser aussi dans cette structure. Les enfants fréquentent donc depuis lors les deux structures en parallèle : Ils sont

inscrits 2 jours/semaine à la crèche-UAPE (mardi-jeudi) et 2 jours/semaine dans la structure de leur commune de résidence (lundi-vendredi).<sup>21</sup>

Le mardi 19 février 2019, Sebastien amène leur ainée à la crèche-UAPE et part travailler. Jessica travaille également ce jour-là. Noé étant malade, il reste à la maison en compagnie d'un couple d'amis en visite chez eux. L'après-midi, Jessica prend congé pour s'occuper de son fils. Alors qu'elle fait la sieste avec son fils, elle reçoit un appel de l'hôpital : son mari a eu un grave accident de travail, il est hospitalisé aux soins intensifs. Elle confie alors Noé à ses amis et se rend à l'hôpital. Elle appelle également la crèche-UAPE, pour les avertir rapidement de la situation et les informer que le couple d'amis viendra récupérer Léa en fin de journée :

*« Comme dans toutes les crèches, à partir du moment où c'est quelqu'un d'autre qui va chercher les enfants, il faut prévenir. Donc en fait je l'appelais pour ça, pour dire que c'était pas moi qui irait chercher. [...] Donc [Noé] était avec mes amis et ils sont allés chercher [Léa] plus tard. [...] Du coup j'ai complètement délégué à [mes amis]. » (Jessica, 02.11.22)*

Avant que Jessica n'appelle les professionnelles, ces dernières ont déjà un mauvais pressentiment. En effet, elles ont entendu par le biais des médias qu'il y avait eu un grave accident et n'avaient pu s'empêcher de penser qu'il s'agissait peut-être de Sebastien. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que leurs craintes se confirment, comme elles l'expriment :

*« Noémie : On était tous dans la cour. J'avais le téléphone dehors. La maman appelle et dit « Il y a eu un souci, on ne pourra pas venir chercher les enfants. Je vous avertis juste que c'est des amis de la famille qui viendront. » [...] Et on avait ce téléphone extérieur qui buguait. On n'entendait pas très bien. Du coup j'avais simplement validé. Et quand on a vu arriver les amis de la famille...(silence) Ils n'ont rien dit.*

*Lydia : Ils n'ont rien dit. [...] On s'est dit qu'il y avait un truc grave. [...] Ils avaient les yeux rouges, ça se voyait qu'ils avaient pleuré, qu'ils étaient pas bien. Il y avait un silence de plomb quand ils sont venus chercher les enfants. C'était lourd.*

*Noémie : On n'a rien dit.*

---

<sup>21</sup> Pour des raisons de temps, je n'ai pas approfondi la possibilité de rencontrer la deuxième structure, ce qui aurait été un apport intéressant également. L'analyse se portera donc uniquement sur les données liées à mon terrain, les éléments amenés par Jessica Santaniello concernant l'autre structure ne seront pas utilisés dans ce travail. Gardons toutefois en tête que ces enfants ont bénéficié également d'un accompagnement par des professionnelles d'une autre structure, qui n'est pas celle où la directrice travaille également.

*Lydia : On n'a rien dit. Moi dans ma tête je me suis dit « Ne parle pas, ça n'arrive pas. Ne parle pas. » (30.05.22)*

A l'hôpital, Jessica apprend rapidement que son mari ne va pas survivre. Elle décide de donner ses organes, il est donc maintenu en vie deux jours :

*« Moi je suis restée à l'hôpital. Donc j'ai pas dormi. Je suis restée là les deux jours. Tant qu'il était là moi je ne pouvais pas partir. » (Jessica, 02.11.22)*

Dès le premier jour, Jessica se questionne sur la manière d'aborder la situation avec ses enfants. Elle souhaite s'outiller au mieux, se demande sur ce qui existe dans la littérature, sur les ressources disponibles. Elle sollicite un collègue de travail, avec lequel elle est proche, pour qu'il effectue des recherches. Jessica insiste pour annoncer elle-même aux enfants le décès de leur père. Elle n'a pas souhaité qu'ils viennent à l'hôpital, pour les préserver.

*« J'avais besoin que ce soit moi. Je voulais que personne leur dise. Donc moi j'ai attendu que Sebastien soit loin pour l'autopsie, que son corps soit loin. Je lui ai dit aurevoir et... après j'ai été voir mes enfants et je leur ai dit. [...] Franchement c'était le pire moment... oui, c'était le pire moment de ma vie. [...] Et après mes enfants [...] ils sont partis jouer [...]. J'étais délestée d'un truc... je leur ai dit. [...] C'était important que je leur dise. Et après je crois qu'on a chanté une chanson enfin c'était... c'était assez chou. Et après il y avait tout le monde à la maison donc on est parti jouer. (silence) » (Jessica, 02.11.22)*

Les jours qui suivent l'accident sont très intenses pour Jessica. En plus du choc de l'accident, elle doit gérer plusieurs aspects administratifs en lien avec le don d'organe, l'autopsie du corps et les préparatifs de la cérémonie.

*« J'ai donné ses organes, donc ça a pris du temps. C'étaient des démarches hyper compliquées. [...] Et après son corps est parti pour une autopsie, j'avais pas le choix au fait. Donc il a fallu le temps que je récupère [les cendres de Sebastien]. C'était compliqué, On ne savait pas si on pouvait faire [la cérémonie] le samedi... c'était un peu complexe. » (Jessica, 02.11.22)*

Tout de suite, Jessica souhaite que les enfants continuent à fréquenter la crèche-UAPE comme d'habitude :

*« J'avais envie qu'ils gardent ce rythme-là et de toute façon j'avais tellement confiance en la crèche que je me disais que c'était la meilleure chose pour eux qu'ils continuent à fréquenter la structure. » (Jessica, 02.11.22)*

Le jeudi 21 février, 2 jours après l'accident, elle amène donc les enfants à la crèche-UAPE, conduite par sa sœur. Les enfants vont continuer à fréquenter la structure de manière régulière. Jessica est toujours accompagnée par quelqu'un pour les transports, une de ses sœurs dans un premier temps, puis une amie.

« **Jessica** : Je pense que jeudi matin c'est même moi qui les ai emmenés à la crèche en fait. Et ma sœur a refusé que je conduise. Je dirais pour en tout cas au moins 2 semaines, j'ai pas dû toucher à ma voiture. C'était une des conditions que mes sœurs avaient mises. Et puis... j'amenais mes enfants à la crèche.

**Bénédicte** : Donc accompagnée par...

**Jessica**: Oui tout le temps. Par ma sœur. Ma sœur a pris congé, elle était là. [...] Et après c'était une amie qui m'a accompagnée tous les jours. Donc [mes enfants] sont restés à la crèche oui. » (02.11.2022)

Après l'autopsie, elle peut récupérer les cendres de son défunt mari. Elle organise une cérémonie d'adieu le samedi 23 février, qui prend la forme d'une marche en montagne avec dispersion d'une partie des cendres suivie d'un moment de partage avec la famille, les proches et les amis, dans une salle.

## 5. Des espaces de respiration

Ces deux décès ont demandé aux professionnelles de s'adapter et de penser leur accompagnement en tenant compte des circonstances particulières propres à chacune de ces situations, comme l'exprime Noémie :

« Les situations étaient vraiment bien différentes. Déjà en fonction de l'âge de l'enfant, de sa compréhension, des mots qu'on utilise avec l'enfant. Et puis des situations. La mort qui a pu être, si on peut dire, préparée ou l'accident, qui arrive subitement. » (Noémie, 25.04.22)

Il ne s'agit cependant pas de comparer ces situations mais bien de s'intéresser à comment les professionnelles ont fait face à ces crises et accompagné les enfants endeuillés et leurs familles. Durant nos entretiens, tant les professionnelles que les mères ont évoqué l'accompagnement de la crèche-UAPE comme ayant permis des « espaces de respiration », que ce soit pour l'enfant, mais également pour les mères et, en dernier lieu, pour les professionnelles :

« J'ai l'impression que tout le monde a pu respirer un peu là-dedans, malgré le chagrin qui coupe le souffle. [...] Et ça nous a permis à toutes et tous de reprendre la respiration de temps en temps. Les enfants parce qu'ils jouaient, la maman parce qu'elle pouvait faire ses démarches, nous parce qu'on pouvait accompagner, comme on sait le faire, les enfants. » (Louise, 30.05.22)

Dans les sous-chapitres qui suivent, j'analyse les actions des professionnelles à l'aune de ces *espaces* de respiration. Je m'intéresse tout d'abord à comment l'intervention des professionnelles permet à l'enfant endeuillé un « retour à la normalité » pour ensuite analyser ces *espaces* comme permettant une respiration pour les mères également. Finalement, j'analyse ce que les professionnelles ont fait pour considérer leurs propres émotions dans ces *événements*.

### **5.1. Maintenir les exigences envers l'enfant avec flexibilité**

Dans chacune de ces situations, les professionnelles ont eu à cœur de garder l'intérêt de l'enfant au centre de leurs pratiques. Tant au moment du décès que lors des mois qui ont suivi, l'accompagnement des enfants endeuillés s'est articulé autour d'un objectif principal qui, pour reprendre les termes des professionnelles, peut se résumer à « *permettre à l'enfant de vivre sa vie d'enfant.* » En effet, elles ont veillé à ne pas mettre le focus principal sur le statut d'endeuillé des enfants mais bien de les considérer au même titre que les autres enfants. Elles avaient ainsi la volonté de leur offrir un *espace* dans lequel ils pourraient en quelque sorte progressivement revenir à une certaine forme de « *normalité* » :

« [C'est de] lui permettre l'oubli. Même si c'est un oubli de quelques instants. [...] C'est de permettre à ces enfants des moments de vie normale, de retour à la normalité. [...] Et je me dis, là ce qui est présent c'est des choses simples, et ça leur permet de ne pas être bloqués dans ce deuil. [...] C'est vraiment de remettre de la vie dans ce deuil, de remettre de l'existence. » (Louise, 20.06.22)

Retrouver ces espaces de normalité permet à l'enfant des *espaces de respiration* dans son deuil. Comme le souligne Julier-Costes<sup>22</sup> (2022) : « Sont en fait bénéfiques tous les espaces d'appartenances où l'enfant peut se plonger sans qu'ils lui évoquent directement ou non sa situation familiale » (p. 128).

---

<sup>22</sup> Martin Julier-Costes est socio-anthropologue, docteur en sociologie et chercheur associé au laboratoire de Sciences Sociales de l'université de Grenoble. Ses recherches portent sur les questions de la mort et du deuil. (Mort & Anthropologie, 2023)

Au cours de nos entretiens, les professionnelles ont régulièrement évoqué le fait de « *maintenir les exigences habituelles* » auprès de ces enfants endeuillés. C'est à-dire qu'elles ont continué à accompagner les enfants en tenant compte des règles institutionnelles et de leurs attentes envers l'enfant. Ce maintien des exigences était guidé par la volonté d'offrir un cadre sécurisant aux enfants, qu'ils retrouvent leurs repères habituels au sein de la crèche-UAPE :

*« Il n'y a pas eu de grands changements [sur le cadre]. Je pense que c'est aussi sécurisant. [...] Là il arrivait dans un contexte connu, avec un cadre connu. Peut-être que ça lui permettait de souffler. » (Lydia, 20.06.22)*

Les enfants endeuillés ont besoin de cadre et de repères connus. Cela leur permet de retrouver un certain équilibre dans un quotidien en crise. Dans son guide pratique, la fondation As'trame préconise d'ailleurs en premier lieu, quel que soit l'âge de l'enfant, de « créer un sentiment de sécurité et de continuité [...] en veillant à maintenir les repères quotidiens qui constituent son rythme de vie » (2015, pp. 51, 57, 62, 65). En ce sens, la volonté des professionnelles de maintenir le cadre habituel prend en considération un besoin essentiel de l'enfant endeuillé.

Toutefois, bien qu'elles aient eu à cœur de considérer ces enfants « *comme les autres* », elles n'ont pas occulté le deuil qu'ils vivaient, bien au contraire. Elles les ont accueillis en prenant en compte leur situation et en conscientisant qu'il était probable qu'ils aient des besoins particuliers. Hanus et Sourkes le relèvent, « Un deuil important se révèle toujours un facteur de changement. Les enfants endeuillés ne sont plus les mêmes et ils ne sont plus des enfants comme les autres » (1997, p. 15). Les professionnelles ont donc adapté leurs actions au plus près des besoins des enfants. Pour cela, il a été nécessaire pour elles de comprendre au mieux comment les enfants vivaient la situation et la compréhension qu'ils en avaient.

Concernant Léa et Noé, c'est Jessica qui amenait ces informations aux professionnelles. Elle les tenait informées, par sms ou échanges directs, de l'évolution de la situation et du vécu des enfants. A contrario, pour Nicolas, ce sont les professionnelles qui ont sollicité Sandrine pour obtenir ces informations. Comme explicité précédemment, Louise avait contacté Sandrine par téléphone pour clarifier certains points. Elle a profité de cet échange pour poser différentes questions très concrètes, préparées en amont de l'échange. Lors de notre entretien, Louise a pu me les livrer telles qu'elles ont été formulées à Sandrine, lisant les notes du dossier de Nicolas :

*« Etes-vous d'accord sur le principe suivant : l'équipe éducative ne questionne pas de façon incisive ou proactive Nicolas mais nous sommes à sa disposition tout le temps s'il exprime le désir ou le besoin ? [...] Quels mots de vocabulaire utilise-t-il pour exprimer la situation ?*

*terminologie d'adulte ou d'enfant ? Ceci afin de ne pas passer à côté de la demande. [...] A quoi ressemblent les moments qui lui font du bien à la maison ? Quelles sont les choses que l'on peut lui proposer dans le cadre de l'UAPE pour les moments simplement cocooning, sans autres prétentions que celui de lui faire du bien ? » (Louise, 09.05.22)*

Comme le relève Bacqué (2022), lorsqu'un enfant perd un parent, « se pose alors la question de l'absence de l'enfant et des effets du deuil sur sa santé physique et psychique » (p. 112). En contactant la mère, Louise a pu obtenir des éléments de réponse à ces questions.

L'accompagnement des enfants s'est tissé au quotidien, s'adaptant à leur réalité et à leurs besoins. Les professionnelles ont beaucoup observé les comportements des enfants lors de leur temps de présence pour déceler les signes d'un éventuel besoin particulier. Elles les ont notifiés dans le dossier des enfants pour garder des traces et suivre l'évolution des enfants. Au gré des circonstances, elles ont ainsi pu aiguiller l'enfant endeuillé de différentes manières, lui proposant par moment des temps seul, des espaces pour verbaliser ses émotions, une activité permettant d'évoquer le souvenir du père décédé - comme écouter une musique aimée du père par exemple. Ces propositions étaient faites de manière spontanée, se saisissant du moment présent, en fonction du contexte et de la demande – explicite ou non – de l'enfant. :

*« Je savais que les jours où Nicolas n'était pas bien, elles l'ont respecté. Elles lui ont donné des portes de solutions, comme lui proposer d'aller écrire, d'aller dessiner, le laisser dans son coin, essayer d'aller parler. Elles ont vu que ça marchait, que ça marchait pas, ça dépendait des jours tu vois. Mais elles n'ont jamais forcé. » (Sandrine, 25.05.22)*

Les professionnelles ont en quelque sorte *bricolé* leur intervention, dans le sens qu'en donne De Jonckheere<sup>23</sup>. Cet auteur postule que l'agir n'étant pas préconstruit, l'intervention en travail social ne peut se réduire simplement à une application de théories. L'action professionnelle est donc la résultante des contraintes de la situation propre dans laquelle le ou la professionnel·le agit. Elle est dès lors un *bricolage*, dans le sens d'un agencement des moyens à disposition dans cette situation (De Jonckheere, 2010). *Bricoler* est ainsi à voir comme une garantie pour les bénéficiaires de ne pas être enfermé·e·s dans une intervention prédéterminée mais de pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté à leur réalité et tenant compte de la particularité de

---

<sup>23</sup> Les travaux de De Jonckheere s'inscrivent dans une perspective pragmatique de l'analyse du travail. Ils tendent à se distancier d'une conception rationnelle de l'activité. L'intervention en travail social est ici à comprendre comme étant en mouvement. Elle est constituée de différentes forces interdépendantes et interagissantes, qui s'ajustent et s'agencent dans une action située et contextualisée, donc particulière (Stroumza, Mezzena & Pittet, communication personnelle, 2020).

leur situation. C'est ce qu'a fait l'équipe éducative de la crèche-UAPE en adaptant le cadre et les outils à la situation des enfants :

« *En fait ces outils doivent être hyper flexibles. [...] Nos outils doivent nous permettre de naviguer dans les différentes réalités.* » (Noémie, 09.05.22)

Cette flexibilité n'est pas propre à l'accompagnement des enfants endeuillés. De manière générale, les professionnelles de la crèche-UAPE adaptent leurs outils aux besoins de chaque enfant accompagné, selon leurs propos. Cependant, cette flexibilité s'est montrée particulièrement nécessaire dans ces situations, permettant aux enfants endeuillés d'être accueillis dans un *espace* où l'intensité du deuil était plus modérée qu'à la maison, tout en leur autorisant d'exprimer leurs émotions et leurs questionnements, en cas de besoin. Les professionnelles ont ainsi pu considérer certains des besoins propres à l'enfant endeuillé présentés au chapitre 2.2, particulièrement les besoins d'être entendu, de sécurité et de repères stables, d'être accompagné dans ses émotions, de temps pour réinvestir la vie et de se ressourcer.

## **5.2. Soulager les mères endeuillées**

L'accompagnement des enfants endeuillés par les professionnelles de la crèche-UAPE aura également offert des *espaces de respiration* aux mères endeuillées. Lorsque les enfants étaient accueillis, elles ont pu, durant quelques heures, se décharger de leurs préoccupations envers leurs enfants. Ces temps de répit leur auront permis de pouvoir se concentrer sur les tâches administratives et logistiques à réaliser :

« *J'avais tellement de choses à faire. Il fallait préparer la cérémonie [...] moi j'étais encore à l'hôpital, en fait il y avait plein de trucs à gérer. [...] Donc c'était bien que les enfants aillent à la crèche.* » (Jessica, 02.11.22)

Sebastien étant décédé de manière soudaine, de nombreuses démarches ont dû être faites très rapidement et sans avoir pu les anticiper. Ainsi, dans le chaos – émotionnel et organisationnel – que cet accident a provoqué, l'accueil des enfants par la crèche-UAPE aura permis à Jessica de momentanément se concentrer sur ces démarches sans être soucieuse du bien-être de ses enfants à cet instant. Pour Sandrine, c'est surtout lors des dernières semaines de vie de son mari que ces *espaces de respiration* auront été significatifs. La prise en charge de Nicolas à l'UAPE lui permet d'être plus disponible – physiquement et émotionnellement – pour accompagner son mari dans ses derniers instants :

« *Soyez en relation avec mon fils, que je puisse être en relation avec mon époux en train de partir.* » (Sandrine, 25.05.22)

La structure se montre alors assez souple et accueille Nicolas de manière irrégulière certains soirs. Il est arrivé que Sandrine ne puisse pas récupérer Nicolas à la sortie de l'école à 16h. Lorsqu'elle n'avait pas de solutions de garde, la crèche-UAPE a accueilli Nicolas, de manière exceptionnelle.

« *[Lorsque] je devais rentrer un peu plus tard et qu'il allait être seul à la maison, il n'a pas pris le car. Il est resté en dépannage [à la crèche-UAPE] dans la période du mois d'octobre, avant les vacances. [...] Parce qu'on savait par exemple que Philippe allait avoir des examens.* » (Sandrine, 25.05.22)

L'accueil des enfants aura également permis aux mères des *espaces de respiration* pour prendre soin d'elles, se ressourcer, se reposer. En effet, au-delà de leurs responsabilités de parent, ces dernières étaient également confrontées à leur propre deuil, en tant qu'épouse. Il était nécessaire qu'elles puissent avoir des *espaces* pour prendre soin de leur propre peine, comme l'exprime Jessica :

« *Dans un avion, d'abord on met l'oxygène à soi et après on le met aux enfants. Pour moi, la priorité était là. C'est que mes enfants soient à la crèche et que moi je fasse tout le nécessaire pour aller bien. [...] Donc j'ai d'abord en priorité pris soin de moi.* » (Jessica, 02.11.22)

Confier ses enfants à la crèche-UAPE quelques heures permettait ainsi à ces mères de bénéficier d'un temps où elles pouvaient déposer un instant leur préoccupation liée au bien-être de leurs enfants et remettre de l'attention sur elle-même. Cela leur permettait de « respirer » et d'être à nouveau disponibles pour leurs enfants lorsqu'elles les récupéraient.

« *Du coup, quand j'étais avec mes enfants, j'étais concentrée sur eux. [...] Ils avaient des soucis de sommeil, des pleurs... il fallait pouvoir être bien pour affronter ça. [...] J'avais intérêt à être en forme.* » Jessica (02.11.22)

Enfin, les mères soulèvent que la prise en charge de leurs enfants par la crèche-UAPE leur permettait d'être assurées qu'un regard professionnel était porté sur le bien-être de leurs enfants. Elles ont toutes les deux relevé – à leur manière – l'importance de savoir qu'elles n'étaient pas seules à porter le souci de cette attention. Les professionnelles retransmettaient aux mères leurs observations et le déroulement de la journée. Ainsi, si quelque chose de particulier s'était produit, les mères pouvaient en être informées et le prendre en considération :

*« Je savais pertinemment [...] que si elles avaient un souci avec mes enfants elles me l'auraient dit. Ça c'était important pour moi. [...] Elles m'ont rassuré, beaucoup. Et à l'inverse, si ça n'allait pas, j'avais besoin qu'elles me le disent. [...] J'étais le seul parent, j'avais besoin de manière générale, mais encore plus de la part des professionnelles, d'un regard sur mes enfants. » (Jessica, 02.11.22)*

Pour Sandrine aussi, ces moments d'échanges étaient importants. D'autant plus qu'ils étaient faits avec bienveillance et respect :

*« Les échanges que j'ai eus avec [les éducatrices] sont méga précieux. Parce qu'ils ont l'air de rien. Mais de checker une fois par semaine [avec moi comment va Nicolas] je savais que, dans les échanges qu'on avait, elles avaient une lecture respectueuse et bienveillante [...] Elles étaient clairement ok de l'accompagner. [...] Et ça je pense que ça a été quelque chose, pour moi, d'extrêmement réconfortant. » (Sandrine, 25.05.22)*

Ce partage d'informations et cet échange de regards étaient généralement faits au moment des transitions<sup>24</sup> pour Noé et Léa. Pour Nicolas, scolarisé, ces moments de transition étaient moins fréquents. Ce dernier étant essentiellement accueilli sur le temps de midi, les professionnelles ne voyaient pas nécessairement Sandrine. Elles se saisissaient donc d'opportunités plus informelles, notamment lorsque Sandrine était présente dans la cour à la sortie de l'école. En ce sens, l'emplacement géographique de la structure, à proximité directe de l'école, aura constitué une opportunité de rencontre importante :

*« On avait des rencontres qui n'étaient pas agendées mais par contre je savais qu'elle attendait sur la cour de l'école, quand elle avait le temps. [...] Et du coup on saisissait ces moments-là pour reprendre les objectifs, où on en était. » (Louise, 09.05.22)*

Continuer leur mission éducative auprès des enfants en veillant à soigner les relations avec le parent survivant aura donc également permis aux mères des *espaces de respiration*. Comme le relève Raimbault : « L'aide la plus efficace qu'on peut apporter aux petits enfants endeuillés consiste à entourer et soutenir leurs parents dans leur propre deuil » (cité par Bailat, 2015, p.143).

---

<sup>24</sup> Le terme « transition » se réfère aux moments où le parent dépose son enfant à la structure et lorsqu'il vient le récupérer.

### 5.3. Considérer les émotions des professionnelles

Ces décès auront eu un impact émotionnel important pour les professionnelles, particulièrement pour le décès de Sebastien Santaniello, survenu de manière inattendue. Comme l'indique Bailat<sup>25</sup> : « On constate que les travailleurs sociaux sont également affectés par ce décès » (2015, p. 113). Certaines fois, ces professionnelles ont été prises par l'émotion, étant très touchées par ce que vivaient ces familles. Toutefois, pour elles, il n'était pas toujours professionnel de laisser ces émotions transparaître face aux familles endeuillées :

*« Au-delà du côté professionnel, [...] oui, je m'écroule, j'ai envie de pleurer, c'est hyper émouvant, c'est triste. Mais de quel droit je vais aller vers la maman en pleurant ? [...] Ça aurait été une intrusion pour moi. » (Lydia, 30.05.22)*

Cette question de l'expression des émotions ou non est sensible. Berthod (2012), au sujet de l'intervention de crise, analyse qu'il est délicat de laisser une place à la souffrance des professionnel·le·s : « L'expérience de la souffrance d'un professionnel n'est pas aisément mobilisable, ni communicable, dans l'intervention de crise. Elle n'est du moins pas censée constituer le fondement de la légitimité d'un professionnel » (p. 49). Généralement, lorsque l'émotion est trop forte, elles choisissent de s'isoler, à l'image du « *super-classeur* » derrière lequel Lydia se cache lorsque les larmes viennent. Elles peuvent également solliciter leurs collègues pour leur passer le relais si nécessaire. Comme elles l'expriment, l'équipe est pour elles une ressource importante dans la considération de leurs émotions :

*« Noémie : L'équipe c'est une vraie ressource. [...] Et de dire maintenant moi ça ne va plus, je ne sais plus comment faire, je ne sens plus l'énergie. Et de passer le relais, ce n'est pas être incapable. Non. On a l'outil équipe, il faut savoir l'utiliser. [...] »*

*Louise : Tu as raison [...] Tu parles des ressources de l'équipe. Lâcher, parfois, c'est aussi être professionnel. Moi j'ai un seuil, je sais que quand je n'arrive plus à faire de l'humour avec un enfant, il faut que je change. Il faut absolument que quelqu'un vienne m'aider. [...] Et de pouvoir dire « peux-tu prendre le relais ? » [...] ça, pour moi, c'est vraiment professionnel, d'avouer sa difficulté. » (30.05.22)*

S'autoriser à exprimer ses difficultés et ses limites requiert non seulement une fine connaissance de soi mais aussi une importante confiance en ses collègues. Ainsi, la cohésion d'équipe est essentielle à leur pratique. Dans la crèche-UAPE rencontrée, les professionnelles sont

---

<sup>25</sup> Mathieu Bailat est travailleur social. Il a réalisé en 2014 son travail de Master en Travail Social sur la gestion du décès d'un enfant dans une structure d'accueil de l'enfance.

unanimes : elles bénéficient d'une forte cohésion d'équipe, ce qui constitue un vrai soutien pour elles.

« **Lydia** : *On a de la chance, je trouve, d'être une équipe où on voit tout de suite si une collègue arrive un matin un peu [triste]. On prend le temps de parole, on peut décharger, on sait qu'on peut aussi aller à la direction.*

**Noémie** : *On décharge beaucoup. [...] On a cette grande chance d'être solidaires. [...] Il y a une cohésion d'équipe qui est importante. Et tant qu'il y a ça, je trouve, ça aide. » (25.04.22)*

La possibilité de pouvoir partager leurs émotions a été très significative lors du décès de Sebastien Santaniello, avec qui elles avaient tissé un lien fort au fil des années. Comme l'indique le journaliste Herzog : « le professionnel est souvent amené à soutenir un double deuil : celui des endeuillés [...] et le sien propre. Escamoter ce processus, c'est prendre le risque d'un épuisement professionnel [...] » (cité par Berthod, 2016, p.8). Fortement impactées par ce décès inattendu, les professionnelles ont eu besoin le soir même de partager leur tristesse ensemble, de déposer leurs émotions, afin d'être plus sereines pour accueillir les enfants le lendemain. Elles se sont donc retrouvées au domicile de l'une d'elles :

**Louise** : *Le soir où on avait appris [le décès de Sebastien] il fallait qu'on puisse débriefer. Parce que c'était tellement violent en fait. On se disait [que si on n'avait] pas ce temps de parole, ce petit moment pour partager, poser, pleurer, dire les colères, la tristesse, la difficulté, enfin tout ça. Si on n'a pas ce moment-là, le lendemain quand on va accueillir les enfants, on va devoir le poser et on va le poser devant les enfants, et on n'arrivera pas. [...] Je ne me rappelle plus beaucoup du contenu car c'était tellement émotionnel [...] On n'a pas anticipé une façon de faire, une manière d'agir. C'était vraiment lourd, lourd d'émotion, lourd de tristesse, lourd de chagrin. C'était juste l'émotion. Voilà. C'était l'enclume qu'il fallait poser parce que sinon on n'aurait pas pu. Avec les enfants, le lendemain, c'était trop lourd en fait.*

**Noémie** : *[...] ça a vraiment fait du bien de juste pouvoir poser. D'être avec des collègues qui vivaient la même chose que soi. » (30.05.22)*

Berthod (2012) constate que, particulièrement lorsque l'aidant·e est un·e professionnel·le, la gestion de la crise s'articule à l'injonction de « se montrer fort », ce qui implique que « ces aidants sont censés travailler rationnellement avec l'incertitude de la crise » (Berthod, 2012, p. 49). En ce sens, s'octroyer des espaces pour déposer ses émotions, s'appuyer sur l'équipe pour passer le relais, se cacher derrière un « *super-classeur* », constituent autant de stratégies que les

professionnelles ont déployé pour faire face à cette crise où l'intensité émotionnelle était particulièrement élevée.

## 6. Sur le registre de l'incertitude

L'*incertitude* est intrinsèquement liée à la gestion de la crise. Face à l'*évènement* que constitue le décès d'un parent, l'équipe éducative doit composer avec une nouvelle réalité : les repères sont ébranlés, le quotidien perturbé. Les professionnel-le-s doivent alors trouver de nouvelles stratégies d'action, faire preuve d'innovation alors même que leurs certitudes sont remises en question. Ainsi, associer crise et *incertitude* « force à prendre en considération les remises en question des aidants (« que se passe-t-il ? » ; « suis-je bien placé pour aider ? »), ces aidants pouvant être des proches ou des professionnels » (Berthod, 2012, p. 49).

Les professionnelles ont eu à cœur de proposer l'accompagnement le plus individualisé possible, tenant compte au mieux des besoins et des valeurs de chacun. Elles n'ont eu de cesse de se remettre en question et de chercher les meilleures réponses tout en faisant face à l'*incertitude*, à l'instar des questions qu'elles se sont posées lorsque Philippe Rouiller est décédé :

**Lydia:** *Et puis les infos pratiques, liées à la prise en charge de cet enfant. Est-ce qu'il reste à la maison un petit moment ? Est-ce qu'il vient quand même ? [...]*

**Louise :** *Voilà. En sachant que c'est une situation EXTRAORDINAIRE pour eux de grande crise et de grande souffrance. [...] Effectivement, on doute. [...]*

**Lydia :** *Oui, et puis la peur de louper la prise en charge de cet enfant. On ne savait pas comment il allait réagir. [...] Et comment le prendre en charge quand il est là ? [...] Et simplement comment aborder le sujet du deuil avec cet enfant ? [...] Est-ce qu'il en parle ? Est-ce qu'il faut beaucoup en parler ?*

**Louise :** *Quelles sont les valeurs de la famille ? [...] Est-ce qu'ils croient en Dieu ? [...]*

**Lydia :** *Est-ce qu'on a le droit de dire qu'il est au ciel ? Enfin, tu vois, le positionnement face à ça. [Pour ne pas dire] des choses que les parents à la maison ne disent pas, d'être dans la continuité de la maman. (09.05.22)*

Cependant, dans l'*incertitude* de la crise, offrir ces *espaces* a nécessité de tenir compte de certains enjeux. Elles se sont ainsi parfois retrouvées en tension entre les besoins de l'enfant

endeuillé et ceux du collectif ; avec le cadre légal qui régit leur structure et avec leurs propres doutes quant à l'adéquation de leurs actions.

### **6.1. Entre individu et collectif**

Au sein d'une structure telle que la crèche-UAPE, l'action des professionnelles s'oriente prioritairement autour de l'accompagnement d'un groupe. Elles doivent ainsi faire preuve d'équité envers les enfants. Or, parfois, l'enfant endeuillé peut solliciter de manière importante l'attention des professionnelles. Elles se retrouvent alors en tension entre l'intérêt du groupe et celui de l'enfant endeuillé :

*« [Il faut] prendre l'enfant en considération mais tout en gérant le groupe. Parce qu'il n'est pas tout seul ! Il y a des jours où il y en a 23-24. Donc on ne peut pas toujours avoir le focus dessus. [...] Des fois ça demandait beaucoup d'énergie parce que tu as le focus sur lui. Et derrière, le groupe profitait. Ou des fois le groupe rouspétait en disant « il a tout pour lui. » Et il faut trouver un juste compromis. (Lydia, 20.06.22)*

Il s'agit alors pour les professionnelles de trouver le bon équilibre entre l'intérêt de l'enfant et celui du groupe, « entre l'attention exclusive à la singularité et [l]es exigences communes de justice » (Corcuff, 1996, p. 32). Elles doivent pour cela tenir compte de certains aspects. En premier lieu, les professionnelles veillent à ce qu'il n'y ait pas de privilège particulier accordé à l'un ou l'autre enfant :

*« On ne pouvait pas octroyer des droits aux uns et pas aux autres. Ce n'était pas juste » (Louise, 09.05.22)*

A certaines occasions cependant – peut-être lorsque l'*incertitude* était particulièrement présente ? - les professionnelles ont dérogé à certains principes. Une règle en vigueur pour le groupe a été adaptée ou assouplie à l'encontre de l'enfant. Elles ont parfois « lâché » comme elles l'expriment :

*« C'était très difficile à endormir [Léa]. Et moi je me souviens qu'on a lâché parce que je ne me voyais plus insister pour qu'elle dorme. Son papa est parti en dormant ! [...] En temps normal, on aurait dit « maintenant c'est l'heure du dodo, il faut que tu te poses un moment ». Mais là, en tout cas, moi j'ai lâché. [...] Alors que c'est pas mon style de lâcher. » (Lydia, 30.05.22)*

Si la flexibilité du cadre entre en tension avec ces questions d'équité de traitement, elle l'est aussi avec des aspects plus logistiques de la gestion du collectif. Le ratio de professionnelles

présentes dans la structure dépend du nombre d'enfants accueillis : 1 professionnel pour 12 enfants. Pour pouvoir octroyer à l'enfant accueilli un temps plus individuel, il est nécessaire de considérer les forces en présence. Comme elles me l'ont exprimé, elles s'autorisent à prendre un temps individuel avec l'enfant, en accord avec les collègues présentes, lorsque la situation le demande.

*« Le suivi c'est 1 [adulte] : 12 [enfants]. [...] Ça c'est vraiment la barbarie des chiffres mais elle est importante. [...] On peut aménager des moments, de prendre 1 adulte : 1 enfant. C'est-à-dire que l'autre personne de l'équipe elle se retrouve avec un groupe de 23. Et là c'est vraiment une gestion compliquée. » (Louise, 20.06.22)*

Comme Louise le mentionne, aménager ces temps demande une logistique parfois compliquée. Il n'est pas aisé de laisser une collègue seule avec un grand groupe. En ce sens, l'importante cohésion au sein de cette équipe permet de pouvoir plus facilement déléguer le groupe à sa collègue pour prendre un temps individualisé avec l'enfant en demande.

## **6.2. Tensions avec le cadre légal**

Deuxièmement, la souplesse dont elles font preuve les place parfois en tension avec le cadre légal. Ce dernier prescrit que si les jours d'accueil sont modifiés, cela induit un changement de contrat. Par ailleurs, si ce ne sont pas les parents qui viennent récupérer l'enfant en fin de journée, la structure doit impérativement en être informée. Elle ne peut normalement pas laisser partir l'enfant avec quelqu'un sans l'accord formel préalable des parents.

Dans le cas de la famille Rouiller, il arrive plusieurs fois dans les dernières semaines de vie de Philippe que ce soit la famille Bender qui vienne récupérer Nicolas à la crèche-UAPE. C'est également elle qui informe les professionnelles de la situation de fin de vie et de l'hospitalisation de Philippe:

*« Sandrine : [La famille Bender] a pu facilement donner des news, ou faire un petit suivi en plus de moi, spécialement pendant la période des derniers 15 jours, juste avant les vacances. Parce que moi, je ne suis pas très... présente aux choses à faire [...]*

***Bénédicte :** Mais ce n'était pas une demande explicite de ta part.*

*Sandrine : Non, non, non. [...] je pense que le dernier mois, donc 2 semaines avant les vacances et 2 semaines de vacances, je crois que je n'enregistre plus aucune information de quoi que ce soit. Je suis dans le moment présent uniquement en fait.*

*Bénédicte : Donc ils ont pris le relais... tacitement.*

*Sandrine : Oui. C'est ça. » (25.05.22)*

Ce relais s'est ainsi fait tacitement, à l'initiative de la famille Bender, ce qui convenait à Sandrine. Les professionnelles n'ont cependant pas été officiellement informées par Sandrine de ce relais. Elles se retrouvent alors en tension avec les directives régissant les conditions d'accueil. Elles sont tiraillées entre le devoir d'obtenir les autorisations officielles de la part de la mère et l'envie de la laisser tranquille vis-à-vis de ces questions administratives, étant donné ce qu'elle vit. Cette tension est difficile à vivre pour les professionnelles, comme l'exprime Louise :

*« Et puis c'est glauque. C'est glauque ! Parce que dans l'idée, la famille Bender annonce à Lydia que l'enfant ne viendra pas pour les semaines à venir [...] Et nous légalement on n'est pas bon. Donc en fait, on doit d'abord, avant de gérer la situation psychologique de cet enfant, on doit aller embêter la maman [...] on doit l'interpeller pour des questions administratives. [...] Et ça c'est terrible. Parce qu'on va toquer chez une famille – d'ailleurs, je crois que je ne l'avais pas fait – Mais on doit aller toquer chez une famille en disant « Vous devez valider le départ, vous devez faire un changement de contrat, vous devez nous autoriser. » C'est pas une autre famille qui peut le faire. Et ça nous a mis dans une situation vraiment terrible parce que c'est comme si on faisait valoir un argument administratif alors qu'ils sont dans la perte d'un être cher. [...] C'était vraiment difficile ça, je me souviens. » (Louise, 09.05.22)*

Si Louise dit ici n'être pas allé « toquer » directement chez Sandrine, elle a toutefois décidé de la contacter par téléphone, comme explicité précédemment. Comme l'indique la psychologue Atkinson (2022): « Appeler une famille en deuil est toujours difficile et l'on peut craindre de déranger. Pourtant, une prise de contact rapide s'impose » (p. 31). Cet entretien téléphonique lui aura permis de clarifier plusieurs points, tant sur la situation familiale que sur les modalités de prise en charge de Nicolas.

*« Je lui précise que pour des raisons légales, on ne peut pas faire des changements de programme si l'information ne vient pas directement des parents. (Lit ses notes du dossier) : Un SMS ou un simple coup de téléphone suffit, même si le programme change pour l'école. C'est vraiment important que l'école et que nous aussi soyons informés d'où se trouve son fils, quand et à quelle heure et s'il vient ou pas. » (Louise, 09.05.22)*

Les professionnelles étaient ainsi en tension entre leur sensibilité à l'égard du vécu de la famille (donc de la volonté à les laisser en dehors de tout tracés administratifs) et la nécessité légale d'obtenir des informations quant à ces mêmes aspects administratifs. Ce téléphone permet ainsi à la structure de clarifier ces enjeux et les modalités de collaboration avec la famille. Pour résoudre cette tension, la communication avec le parent se révèle donc essentielle<sup>26</sup>.

### 6.3. Les doutes

Par ailleurs, pour les professionnelles, l'*incertitude* s'est associée au doute quant à la pertinence de leurs actions. Lorsque j'ai rencontré les professionnelles, bien que les situations se soient passées il y a quelques années, elles semblaient être toujours dans ce même doute, particulièrement pour l'accompagnement de Nicolas:

« *Noémie* : Parce qu'on n'avait jamais l'impression d'avoir fait assez, enfin tu vois. [...] »

*Louise* : On avait plutôt [...] cette impression de mal abouti, ou de réagir plutôt que d'agir. » (09.05.22)

Si les professionnelles ont douté de leur accompagnement, les mères en revanche semblent être convaincues de sa qualité. Elles ont utilisé des termes forts pour décrire les actions des professionnelles : « *fantastique* », « *exceptionnel* », « *parfait* ». Autant d'expressions qui traduisent une réelle satisfaction quant à l'accompagnement dont elles ont bénéficié :

« *Elles ont été parfaites. Parfaite pour moi en tout cas, dans ma situation. Parfaite pour mes enfants, ça j'ai aucun doute. Et c'était humain quand même, mine de rien. Ça ne peut pas que être protocolaire.* » (Jessica, 02.11.22)

Ce contraste entre le ressenti des mères et celui des professionnelles à l'égard de leurs pratiques est saisissant. Pour le comprendre, ce doute peut être mis en lien avec l'injonction à « se montrer fort » précédemment explicitée. Berthod (2012), s'appuyant sur la philosophe Stengers (1995), indique que répondre à cette injonction « relève surtout de la capacité à se porter garant d'un dispositif institutionnel dans lequel les doutes font – d'office – partie du jeu » (p. 49). Ainsi, en situation de crise, les doutes semblent liés à l'*incertitude*. J'ose avancer que, même s'ils étaient inconfortables pour les professionnelles, ces doutes et cette *incertitude* auront été nécessaires pour que les familles puissent bénéficier d'un accompagnement répondant à leurs besoins. En

---

<sup>26</sup> Pour des raisons de place, les stratégies liées à la communication avec le parent ne seront pas approfondies dans ce travail. Elles apparaissent toutefois en filigrane de l'analyse, notamment : téléphone, contacts informels à la sortie de l'école, échanges sms.

« se montrant fortes », les professionnelles auront ainsi permis aux mères de ne pas ressentir ces doutes, à l'image des tensions liées au cadre légal pour Sandrine :

*« Je n'ai vraiment rien vu au niveau administratif, ou qu'est-ce qui est à faire ou pas à faire. Et là maintenant, j'apprécie vraiment beaucoup de ne pas avoir vu ça en fait. Par ce que du coup, c'est ce qui me permet de pouvoir sentir qu'effectivement, c'est le relationnel qui prime. »*  
(Sandrine, 25.05.22)

L'action des professionnelles aura ainsi été guidée par une question centrale : Comment accompagner au mieux les familles tout en restant professionnelles ? Cette question de la professionnalité est particulièrement complexe dans un contexte de crise tel que le décès d'un parent. Comme le souligne Berthod : « Face à la réalité et à la présence à la fois si extraordinaire et si ordinaire de la mort en institution, beaucoup de travailleurs sociaux estiment qu'il est difficile de savoir comment réagir » (2016, pp. 7-8). En réponse à ces doutes et cette *incertitude*, les professionnelles se sont questionnées sur l'accompagnement qu'elles pouvaient offrir aux familles en tenant compte à la fois des besoins de l'enfant, du contexte familial, de leurs outils et de leur contexte professionnel ainsi que de leurs propres émotions. Dans le chapitre qui suit, j'interprète les actions des professionnelles – empreintes de cette *incertitude* – comme intrinsèquement liées aux relations qu'elles entretiennent avec l'enfant et sa famille. Tant Jessica que Sandrine ont relevé l'importance de la relation avec les professionnelles. Berthod (2012) le relève également : « Cette notion d'incertitude permet d'affirmer que la crise n'est pas qu'une affaire individuelle et personnelle ; la crise est aussi – et peut-être avant tout – une affaire relationnelle » (p. 47).

## **7. Dans le paysage relationnel des familles deuilées**

Dans une perspective plus collective du deuil, il convient de considérer la crèche-UAPE comme faisant partie du *paysage relationnel* des familles deuilées. Je m'intéresse ici à la place prise par les professionnelles dans ce paysage et à qu'est-ce qui détermine cette place. Comment les professionnelles se sont assurées que leur posture restait professionnelle, bien qu'imbriquée dans un faisceau de relations dépassant parfois le contexte strictement professionnel ? A travers la recherche de la « juste place » professionnelle, ce chapitre met en lumière que les actions des professionnelles semblent intrinsèquement liées à la qualité de la relation établie avec l'enfant et sa famille. C'est toute la finesse et la complexité de la pratique professionnelle qui est ici mise en œuvre, et qui nécessite du *tact* et de la confiance mutuelle.

## 7.1. La juste place

Les professionnelles ont adopté une vraie posture réflexive dans ces situations. Dans une telle posture, « il importe de tenir compte des contextes et des acteurs concernés, de leurs représentations et de leurs analyses des situations » (Charlier, et al., 2020, p. 7). Pour elles, l'enjeu principal était « *d'accompagner mais d'être à la juste place.* » pour reprendre leur terme. Même s'il fallait parfois agir vite, elles ont cherché au mieux à répondre aux besoins de chacun :

*« On n'a pas fait pour faire. Même si c'est dans l'urgence, tu as quand même réfléchi, il y a des questions que tu as construit, on s'est posé plein de questions aussi. On n'a pas fait du tac au tac sur un coup de tête. [...] Vraiment... toujours en gardant l'enfant au centre. » (Lydia, 09.05.22)*

Difficile jeu d'équilibriste entre la prise en compte des besoins de l'enfant endeuillé, de ceux de son parent survivant mais également des besoins du collectif et de ses besoins personnels, trouver la *juste place* professionnelle dans cet accompagnement pour lequel les professionnel·le·s sont encore peu outillé·e·s s'est avéré délicat. Comme le relèvent Hanus et Sourkes : « C'est toute la difficulté de ce sujet et celle de la prise en charge de ces enfants de trouver la bonne mesure, la bonne distance, la bonne estimation » (1997, p. 17).

Par exemple, s'autoriser ou non l'expression de ses propres émotions devant l'enfant ou sa famille n'est pas si évident. Si pleurer devant un parent peut être parfois considéré comme intrusif, les professionnelles m'ont indiqué l'importance pour elles de ne pas non plus complètement occulter leurs émotions. Elles ont à cœur de pouvoir signifier aux enfants et à leurs parents que la situation les touche, qu'elles ne sont pas insensibles à ce qu'ils vivent :

*« Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu des moments où on a eu les larmes aux yeux. Dans ces moments je pense qu'aussi c'est bien de dire « ça me touche ». Accompagner, c'est aussi montrer que ça ne nous fait pas rien que le papa soit plus là. Et dans ce sens-là, les larmes elles prouvent à l'enfant que « oui, tu as le droit d'être triste, et moi aussi ». [...] Mais pas être complètement effondrée non plus. Car là [...] tu ne peux plus agir pour les besoins. » (Noémie, 30.05.22)*

Ainsi, pour ces professionnelles, il est bénéfique de montrer à l'autre qu'elles sont touchées, tout en restant dans une certaine mesure, sans tomber dans l'excès. « Tout l'enjeu [...] consiste à trouver la « juste mesure » entre la nécessaire expression du chagrin et sa retenue » (Berthod & Magalhães De Almeida, 2011, p. 14). Cette « juste mesure » semble difficile à expliciter, les professionnelles mentionnant que cela dépend tout à la fois du contexte, de la situation ainsi

que de la personne qui est en face d'elles à ce moment. Comme l'exprime Lydia, il est parfois opportun de pleurer avec une maman, parfois non :

*« Une fois, une maman [qui venait de faire une fausse couche] s'est carrément effondrée.... là je l'ai accueillie, je l'ai prise dans les bras, j'avais les larmes en bas. [...] Mais [avec Jessica Santaniello], dans ce moment-là, avec cet enfant, je vois encore [la maman] assise, tu sais le banc, en haut, le petit... je ne me sentais pas le droit d'aller, moi, de l'extérieur, pleurer... c'était leur moment... c'est pour ça que « super-classeur » (mime de se cacher derrière un classeur). Ou alors, j'avais toujours un enfant à changer ou quelque chose. Mais c'est vrai, c'est au-delà du professionnalisme là, je pense, c'est du feeling ou... du respect aussi. » (Lydia, 30.05.22)*

C'est pourquoi les actions concrètes menées dans chacune des situations diffèrent, portées par des enjeux propres, tenant compte de la réalité de chacun. Cet accompagnement s'inscrit clairement dans la démarche pédagogique générale de la crèche-UAPE. Dans leur vocabulaire, elles utilisent régulièrement le terme de *projet commun*<sup>27</sup>, pour parler des objectifs d'accompagnement de l'enfant, les considérant comme issus d'un partenariat avec les parents, devant s'inscrire dans la continuité du système de valeurs familiales, qui parfois ne correspond pas toujours à ce qu'elles souhaiteraient idéalement :

*« Louise : Il y a des attitudes [de certains parents] qui font qu'on ne nous autorise pas. Je pense qu'avec certains parents, [...] où le projet commun n'est pas nommé, ils ont peut-être une attitude différente. Et là, probablement que c'est aussi la personne, qui remet à la place. Je pense qu'il y a aussi de ça. Qui on a en face ? Qu'est-ce qu'il autorise ou pas ? [...]*

*Lydia : Et des fois il faut accepter qu'en face, ben non, ça ne veut pas... Je trouve difficile à l'accepter. [...]*

*Noémie : Mais c'est peut-être ça, la posture professionnelle, [...] c'est de se mettre là où on nous attend. » (30.05.22)*

En ce sens, leurs pratiques sont « ancrées dans des contextes singuliers, ayant montré leur efficacité dans un environnement et avec des acteurs qui leur donnent du sens » (Charlier, et al., 2020, p. 7). L'accompagnement des enfants endeuillés n'a pas dérogé à ce principe. Comme

---

<sup>27</sup> Il est intéressant de relever que le terme « projet commun » est utilisé par les professionnelles depuis le décès de Sebastien Santaniello. C'est en effet lors de l'accompagnement de Noé et Léa que ce terme est apparu dans leur langage. Elles ont ensuite étendu cette terminologie à l'ensemble des enfants accompagnés et l'ont intégré dans leur vocabulaire professionnel.

le dit Noémie, il s'agit de se mettre là où le professionnel est attendu. En somme, les professionnelles ont cherché à trouver la *juste place* dans le *paysage relationnel du deuil* de ces familles respectives, en complémentarité de leur réseau de soutien respectif<sup>28</sup>, trouvant un équilibre entre contraintes professionnelles et attentes de la famille. Et plus qu'une place prédéfinie, c'est bien la place laissée par les familles, en cohérence avec leur mandat, qui semble déterminante de la place effective prise par les professionnelles. Comme le relèvent les psychologues Baddeley et Singer (2009) : « Les interactions dans le deuil sont nombreuses et complexes et [...] le soutien social doit être adapté au contexte pour être bénéfique<sup>29</sup> » (cité dans Laperle, Achille & Ummel, 2021, p.1). C'est précisément ce qu'ont fait les professionnelles : s'adapter à la réalité des familles pour que leurs actions fassent sens pour tous.

Cette *juste place* s'est ainsi principalement ancrée dans leur quotidien professionnel, au sein de la crèche-UAPE. A une occasion cependant, les professionnelles se sont insérées dans le *paysage relationnel* à l'extérieur de la structure : lors des cérémonies d'adieu. Et dans ces occasions également, la *juste place* est intimement liée à la singularité des situations.

## **7.2. La présence aux cérémonies**

Dans les deux cas, les professionnelles ont été présentes aux cérémonies d'adieu. Toutefois, leur présence et implication ont été très différentes pour chacune des familles, mais semble correspondre aux attentes des familles respectives.

Philippe Rouiller est décédé durant les vacances scolaires. Nicolas ne fréquentant pas l'UAPE durant les vacances, les professionnelles n'ont donc pas été informées du décès par la maman, mais l'ont appris par la publication du faire-part dans le journal. Louise et Noémie se rendent à l'enterrement. Elles ne se sont pas concertées avant, c'est une décision personnelle. Elles s'y rendent en qualité d'éducatrice, mais pas uniquement, comme l'explique Noémie :

« *Moi j'avais un de mes enfants qui était à l'école avec [Nicolas]. Donc il y avait la démarche en tant que maman, mais aussi de personne éducatrice. Il y avait les deux en fait, pour moi. Et puis c'était une évidence de pouvoir être présente.* » (Noémie, 09.05.22)

En effet, la crèche-UAPE étant une structure de petite taille, elle est fortement ancrée dans le tissu local. Ainsi, les éducatrices sont non seulement des professionnelles, mais aussi des

---

<sup>28</sup> Pour une vue schématique de ces réseaux, voir annexe V pp.67-68.

<sup>29</sup> Traduit de l'anglais

voisines et des mères de familles. C'est à ces différents titres qu'elles se rendent à l'enterrement, en dehors de leurs heures de travail. Elles restent cependant à l'extérieur de l'église, en raison de la forte affluence.

La famille Rouiller n'avait pas formulé de demande particulière à la structure concernant la cérémonie. Les professionnelles sont donc venues de leur propre chef, restant plutôt en extériorité. Pour Sandrine, cette présence aura représenté un soutien important pour Nicolas :

*« Je me souviens très bien, je vois Noémie avec quelques enfants [...] il y a des enfants présents pour Nicolas, et ça, ça m'avait... d'ailleurs ça me touche encore parce que ça c'était vraiment une attention très... ça m'a fait du bien de savoir que lui aussi, à son niveau, était entouré. »*  
(Sandrine, 25.05.22)

Ainsi, même si le fait d'être simplement présent à la cérémonie peut paraître anodin, elle « représente une forme de soutien aux familles endeuillées » (Bailat, 2015, p. 137). Comme l'exprime Sandrine, elle garde un souvenir très vivace de cette présence, qui a été signe pour elle que Nicolas bénéficiait également d'un réseau de soutien.

Pour la cérémonie d'adieu de Sebastien Santaniello, les professionnelles de la crèche-UAPE ont pris une place différente. Il était prévu une marche en montagne suivie d'un moment de rencontre et de partage dans une salle, où tous les proches, familles et connaissances se retrouvaient. Jessica propose aux éducatrices de la crèche-UAPE de participer à la marche et au moment de rencontre qui suit. Après discussion entre elles, ces dernières décident de ne pas participer à la marche mais de venir directement à la salle, pour proposer des activités pour les enfants :

*« On avait dit non, on ne va pas venir avec vous faire cette marche. [...] Mais on viendra pour vos enfants après [...] On viendra pour animer un petit peu la soirée des enfants, parce qu'il y aura plein d'enfants. Et on travaillera ce soir-là, [...] pour permettre aux enfants de vivre une petite respiration après ces moments assez lourds. [...] On avait des ateliers où on animait pour les enfants. »* (Louise, 30.05.22)

Elles ont ainsi été présentes durant toute la soirée qui suivait la marche, considérant leur présence comme des heures de travail. Elles ont amenés du matériel de la crèche-UAPE, proposant différents ateliers en fonction de l'âge des enfants. Être présentes à la cérémonie de cette manière était pour elles la meilleure manière de répondre à la demande de la maman tout en restant à leur *place* de professionnelles :

*« On s'est positionnées [...] Et si on peut amener un soutien, au moins qu'il soit utile. Utile aux enfants. [...] De pouvoir être professionnelle mais humaines. Mais de proposer quand même, de laisser l'émotion être vécue par les gens qui étaient très, très proches et nous, de prendre un peu le relais comme ça avec les enfants. » (Louise 30.05.22)*

Ce choix a été réfléchi et s'est fait dans le but de pouvoir rester émotionnellement disponibles. En participant à la marche, elles craignaient d'être « *trop chargées d'émotions pour la suite.* » (Noémie, 30.05.22) En considérant à la fois les besoins de la famille, de l'entourage et leurs propres besoins, elles ont pu trouver une réponse qui a convenu à tous. Cela semble en tout cas correspondre aux attentes de Jessica :

*Elles m'ont expliqué que c'était pour rester le plus fraîches possible pour s'occuper des enfants [qu'elles ne viendraient pas à la marche]. Et puis franchement elles avaient été juste fantastiques ! (Jessica, 02.11.22)*

Ainsi, dans chacune de ces cérémonies, les professionnelles ont pris la place qui leur semblait la plus adéquate au regard de leur statut et de la demande – explicite ou non – des familles, et ce alors que la crise les a placées dans l'*incertitude*.

### **7.3. Être professionnel : une question de tact et de confiance**

Durant les entretiens, les professionnelles recourent régulièrement à des exemples et anecdotes pour illustrer un propos et décrire leur pratique. Dans certains cas, une pratique leur apparaît comme légitime alors que cette même action dans un autre contexte deviendrait pour elles « *non professionnelle* ». Ainsi, à plusieurs reprises durant les entretiens, les professionnelles ont utilisé le terme de « *feeling* » pour décrire ce subtil équilibre. Elles relèvent également la difficulté à expliciter pourquoi dans certains cas une action se révèle pertinente alors que dans d'autres non :

*« C'est ce qui est très difficile à faire passer quand on a des apprenants. C'est parce que comme tu disais, c'est une finesse. Il n'y a pas une limite claire quand c'est possible, quand ça ne l'est pas. [...] La finesse de savoir se retirer quand la place n'est pas là pour nous. D'être présent quand il faut être présent. De pleurer et laisser les émotions monter quand on peut, quand il faut, parce que c'est aussi apprendre aux enfants l'empathie. [...] c'est des frontières tellement ténues et tellement fines que c'est difficile de les expliquer [...] Il y a quand même quelque chose de très intuitif. Du bon ton au bon moment. » (Louise, 30.05.2022)*

Ce que les professionnelles appellent le « *feeling, l'intuition* » peut être mis en perspective avec ce que Breviglieri<sup>30</sup> (2005) nomme le *tact professionnel*, qu'il décrit comme une « habileté à toujours rester dans le particulier sans déconsidérer la règle ou le principe » (p. 5). En ce sens, c'est une réelle compétence professionnelle qui est ici à l'œuvre, qui se révèle centrale lorsque les professionnel·le·s du travail social travaillent dans un rapport de proximité avec les bénéficiaires. Selon Breviglieri (2005), les professionnel·le·s ne peuvent user de *tact* que si la relation d'aide s'inscrit dans un rapport de confiance, sur trois niveaux: 1) confiance envers le ou la professionnelle - en aménageant des espaces d'écoute, hors de tout jugement 2) confiance en soi – en donnant du crédit aux propos des bénéficiaires, dans une démarche compréhensive des biographies des bénéficiaires 3) confiance dans la justice de l'institution – en composant entre le particulier et le général et où le *tact* se déploie. Les professionnelles de la crèche-UAPE ont ainsi fait preuve de *tact* en maintenant les exigences envers l'enfant tout en le considérant dans sa singularité. Et ce *tact* a favorisé la confiance des mères envers les professionnelles et la structure ; confiance qui se révèle essentielle.

Cette confiance m'a été mentionnée à de nombreuses reprises par les mères lors de nos entretiens. Toutes les deux ont insisté sur son importance, qui leur a permis de confier sereinement leurs enfants et ainsi bénéficier de cet *espace de respiration* pour elles. Selon leurs termes, la confiance envers les professionnelles s'est révélée « *magique* » pour Sandrine, « *absolue* » pour Jessica. Elle s'est construite progressivement, notamment en raison du *tact* dont elles ont fait preuve à l'égard des familles, en les considérant de manière singulière. Lors de mon entretien avec Sandrine, je lui explicitais le doute et les remises en question que les professionnelles avaient ressentis. Sandrine a réagi ainsi :

« *C'est intéressant, par ce que quand tu dis ça, je me dis que c'est exactement ce pour quoi j'étais en confiance. Parce que ces questions elles avaient les même déjà quand elles étaient sur place, dans cette période. Et ça, pour moi, c'est [...] signe que ce sont des gens qui cherchent et qui font avec. [...] De savoir qu'il y a des personnes qui se mettaient à l'écoute mais aussi à la hauteur de l'enfant. Je pense que [ces professionnelles] ont une empathie où j'ai pu sentir qu'elles pouvaient facilement se mettre à la place de [l'autre], changer de point de vue, de ne pas être uniquement celle qui va savoir, celle qui va trouver des solutions. [...]*

---

<sup>30</sup> Marc Breviglieri est docteur en sociologie, professeur associé à la HETS de Genève et chercheur au CRESSON (AAU, 2023).

*Et pour moi, ça c'était vraiment preuve que je pouvais confier. Et j'ai vraiment confié Nicolas je pense, vraiment. » (25.05.22)*

Sandrine indique que c'est la faculté des professionnelles à se remettre en question et à considérer Nicolas dans sa singularité – donc à faire preuve de *tact* – qui lui a permis de se sentir en confiance. Cette confiance – en contexte de crise - se révèle centrale dans la place que Sandrine laisse prendre aux professionnelles dans son *paysage relationnel* du deuil. Karsenty (2015) le relève : « Faire confiance implique de confier certains de ses intérêts propres ou des intérêts collectifs que l'on porte à un acteur dont les caractéristiques permettent d'espérer qu'il en prendra bien soin » (p. 144). Au-delà des caractéristiques personnelles d'une personne pouvant inspirer la confiance, Karsenty (2015) mentionne que certains types d'interactions favorisent l'émergence de la confiance, notamment un responsable capable de faire preuve d'humilité en reconnaissant ses propres limites ainsi que des échanges empreints de bienveillance, d'écoute et de volonté à comprendre le point de vue de l'autre. C'est selon lui ce qui permet l'émergence d'idées nouvelles et créatives. En ce sens, mes entretiens font ressortir qu'un réel climat de confiance a pu être instauré avec les familles et entre les professionnelles elles-mêmes. C'est sans nul doute un facteur déterminant dans la gestion de crise qu'ont nécessité ces décès et qui contribue largement à la place prise par les professionnelles dans le *paysage relationnel* des familles endeuillées.

De plus, au-delà d'un climat de confiance, c'est un lien parfois affectif qui s'est tissé avec ces mères, notamment avec Jessica, dont la fille fréquentait la structure depuis plus de 3 ans. Comme le souligne Karsenty (2015), ce lien « prend appui sur la bienveillance réciproque des acteurs et la reconnaissance mutuelle de l'importance donnée à la relation » (p.147). En ce sens, tant les professionnelles que les mères ont donné de l'importance à la relation, notamment en raison de la proximité relationnelle avec laquelle elles travaillent :

*« On apprend à gérer la proximité. Parce que les parents on les voit tous les jours. Ils accompagnent les enfants, ils nous parlent de leurs enfants, de ce qu'ils ont fait, comment ils ont dormi. Des choses parfois intimes aussi, des maladies, des difficultés relationnelles, de la famille, du couple. [...] Et c'est pas de la distance ça, c'est une réelle proximité. » (Louise, 30.05.22)*

Cette proximité relationnelle fait également écho à l'emplacement géographique de la structure, au cœur d'un village où « tout le monde se connaît » et qui amène les professionnelles à prendre une place particulière, excédant d'un rôle strictement professionnel :

« Dans les grandes institutions où je travaillais, c'était le professionnel face aux parents. Mais ici, le professionnel il est aussi le voisin, ou le parent d'enfants qui vont à [la même] école [...] C'est plutôt, comment on gère cette proximité ? Qui nous fait être dans un ressenti émotionnel qui peut être vraiment plus fort. » (Noémie, 30.05.22)

Ce rapport de proximité aura certainement été bénéfique, tant dans la relation de confiance avec les familles que dans la gestion de la crise et de son incertitude. En effet, « [l'incertitude] caractérise encore les *liens* qui unissent ces mêmes individus, [...] ce qui nécessite une proximité avec les acteurs concernés, mais pas obligatoirement d'attachement affectif ou émotionnel » (Berthod, 2012, p. 47).

Finalement, la place des professionnelles prise dans le *paysage relationnel* des familles endeuillées dépend, nous l'avons vu, de nombreux facteurs. Elles ont dû composer avec différentes réalités, dans des contextes bien spécifiques, en tenant compte des limites de leur cadre d'intervention et en naviguant dans l'*incertitude* et le doute que ces crises ont provoqué. En somme, comme le conclut si bien Noémie :

« En fait, avec le recul, ce qu'on peut se dire c'est qu'on a fait le mieux avec ce qu'on avait à ce moment-là. » (Noémie, 09.05.22)

## **8. En parler pour être mieux outillé**

Cette recherche met en lumière les actions spécifiques d'une crèche-UAPE autour de deux décès aux circonstances différentes. L'analyse révèle que l'accompagnement s'est articulé autour des besoins particuliers des enfants endeuillés, tout en tenant compte de la singularité des situations, dans une étroite collaboration avec les mères survivantes. Les premiers temps entourant les décès s'apparentent à la gestion d'une crise institutionnelle. L'équipe éducative a su garder une posture professionnelle empreinte d'humanité, faisant preuve d'un *tact* professionnel à l'égard de ces familles. Leurs compétences relationnelles, la forte cohésion d'équipe, la petite taille de la structure ainsi que son fort ancrage dans le tissu social local auront certainement œuvrés à l'adéquation de l'accompagnement à ces besoins. La structure fait encore aujourd'hui partie du *paysage relationnel* de ces familles, de manière plus éloignée. Les contacts sont plus rares, mais de temps en temps les mères donnent des nouvelles, par message ou de manière spontanée lorsqu'elles se rencontrent au village. Les enfants ne fréquentent plus la structure actuellement, cependant le lien et la confiance établis alors perdurent. C'est, je pense, un des facteurs qui aura intéressé les mères à participer à cette recherche.

En ce sens, mes entretiens de recherche s'insèrent également dans ce *paysage relationnel*. En donnant la parole aux professionnelles et aux familles sur les décès qu'elles ont vécus, ces entretiens ont constitué un nouvel *espace* permettant l'expression du deuil. Ils auront été pour elles l'occasion de se remémorer ces *événements*, quelques années plus tard. Comme le soulignent Berthod & Magalhães De Almeida (2011): « Ces instants [de partage à la mémoire du défunt] émergent au fil de nombreuses et diverses interactions dont peuvent faire partie, ne l'oublions pas, les entretiens de recherche » (p. 15).

Cette recherche présente toutefois certaines limites. Tout d'abord, elle se fonde sur un échantillon restreint de professionnelles, travaillant au sein d'une même structure. Pour permettre une généralisation de mon analyse, il conviendrait d'élargir le terrain à d'autres structures d'accueil de l'enfance. Cela permettrait une meilleure compréhension de l'influence du contexte professionnel, des valeurs et des missions institutionnelles sur l'accompagnement de l'enfant endeuillé. En effet, ce qui a été possible dans ce contexte singulier ne le serait peut-être pas dans d'autres.

Deuxièmement, cette recherche s'appuie sur le discours des interviewées, se remémorant des situations survenues il y a plus de 3 ans au moment de nos échanges. Pour plus de pertinence, il serait nécessaire d'effectuer une récolte de données *in situ*, en documentant les pratiques tant par des entretiens que par des observations directes, ce qui n'a pas été possible ici. De plus, pour apporter une compréhension plus complète de l'imbrication des rapports sociaux dans ces situations ainsi que de la dimension relationnelle du deuil, il serait opportun de s'intéresser également aux autres espaces du *paysage relationnel* : l'école, les lieux de loisirs, les proches, pour n'en citer que quelques-uns.

Troisièmement, cette recherche est menée par une femme, analyse des pratiques de femmes et les croise avec le regard d'autres femmes. Ce fait est à considérer comme un possible biais, tant dans l'analyse des données que dans les actions concrètes mises en place sur le terrain. Comme le relève Fawer Caputo (2022), « les femmes semblent être plus enclines à soutenir les enfants endeuillés » (p. 164). Peut-on dès lors penser que le genre exerce une influence sur l'accompagnement au deuil ? Documenter les pratiques à l'aune de la perspective genre apporterait un éclairage à mon sens intéressant.

Finalement, je constate que la gestion de ces crises s'est avérée particulièrement adaptée aux besoins des enfants et de leur famille. Comme le relève Fawer Caputo (2022) : « On peut penser qu'en participant volontairement à cette recherche, ces enseignants étaient – d'une manière ou

d'une autre – sensibilisés au deuil, ce qui justifierait la pertinence de ces actions » (p. 173). Je me permets de tirer les mêmes constats pour ma recherche : les professionnelles rencontrées étaient volontaires pour participer à ma démarche de recherche, en ce sens probablement sensibles à ces questions au préalable. Ce fait est également un biais à ma recherche.

A l'aune de ces limites, comment dès lors généraliser les constats de mon analyse ? J'ai longtemps réfléchi à l'utilité d'un protocole à l'usage des professionnel·le·s lorsque survient le décès d'un parent. Je m'interroge encore aujourd'hui : peut-on vraiment penser une procédure qui définirait que faire dans de telles situations ? A mon sens, ancrer des processus, c'est prendre le risque de perdre de vue la singularité des situations, la spécificité des contextes et la subjectivité des relations. Ainsi, plus qu'un protocole, il me semble plus judicieux de relever des points d'attention à l'usage des professionnel·le·s. Sur la base de mon travail, je constate que l'accompagnement de l'enfant orphelin dans les structures d'accueil de l'enfance est une question délicate qui nécessite une approche adaptée à chaque situation et à chaque enfant. Les professionnel·le·s de l'enfance peuvent aider les enfants à exprimer leurs ressentis, à se souvenir de la personne décédée et à retrouver un environnement sécurisant et rassurant. Je me permets également de formuler des recommandations, qui peuvent paraître « banales » mais qui me semblent nécessaires de rappeler. Elles sont à voir comme des points d'attention que les professionnel·le·s peuvent avoir en tête lorsque survient le décès d'un parent :

- Communiquer avec le parent survivant : Prendre contact rapidement afin de clarifier la situation et identifier les besoins de l'enfant et de la famille. S'enquérir des éventuelles adaptations de fréquentation. Clarifier si une tierce personne est susceptible de prendre le relais pour les relations avec la structure.
- Faire preuve de bienveillance et d'empathie envers l'enfant et sa famille : Se mettre à l'écoute de leurs besoins. Conscientiser que le comportement de l'enfant peut être différent de son habitude,
- Connaître et prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant endeuillé : Consulter des ouvrages spécifiques ; contacter des associations spécialisées dans l'accompagnement de l'enfant endeuillé ; suivre des formations continues. Dans l'idéal, ne pas attendre qu'un décès ne survienne pour le faire mais anticiper cette possibilité.
- Faire preuve de tact : Considérer la singularité de la situation tout en tenant compte du cadre professionnel. Être au clair des possibilités d'adaptation et/ou d'assouplissement des règles et du cadre.

- Cohésion d'équipe : Soutenir ses collègues peut-être plus affecté·e·s ; verbaliser ses émotions ; débriefer les situations. Identifier les moments où passer le relais à un·e collègue est possible si on en ressent le besoin.

Au-delà de ces recommandations, je constate que l'accompagnement des professionnelles s'est articulé autour d'un enjeu central : considérer les besoins de chaque acteur concerné (l'enfant endeuillé, sa famille, les professionnelles et les autres enfants accueillis). Ce qui, de mon point de vue, devrait être au cœur de tout type d'accompagnement en travail social, quel que soit la situation. Dès lors, en quoi l'accompagnement de l'enfant endeuillé est-il particulier ? Qu'est-ce qui le distingue d'un autre accompagnement ? Cela tient-il du fait que la mort et le deuil sont notamment des sujets encore sensibles et peu familiers dans les pratiques du travail social ? Il me semble pourtant nécessaire que les professionnel·le·s s'intéressent à ces questions avant même leur survenue dans leur institution : s'outiller, se former, créer des espaces pour en parler contribuerait à la « normalisation » du deuil et ainsi à être un peu plus préparé à la gestion de ces crises. Romano (2020) le relève : « Comme la mort fait partie de la vie et que tôt ou tard tout enfant y sera confronté, le plus « simple » serait de parler de la mort avant qu'elle ne survienne » (p. 111). En ce sens, penser une « éducation à la mort » (Fawer Caputo, 2022) serait bénéfique tant pour les enfants que pour les professionnel·le·s. Les recherches, conférences, formations et évènements autour de la mort et du deuil sont à encourager et développer car ils constituent autant d'*espaces* où l'on peut thématiser ces sujets dans notre société et leur redonner leur « juste place ».

## 9. Bibliographie

- AAU. (2023). *Breviglieri Marc*. <https://aau.archi.fr/equipe/breviglieri-marc/>
- As'trame, F. (2015). *Accompagner l'enfant en deuil. Guide pratique*. Lausanne: éditions Favre SA.
- Atkinson, D. (2022). GRAFIC: une cellule de crise dans chaque établissement scolaire. In C. Fawer Caputo, & J. Cherblanc, *Morts et deuils en milieux scolaires : Regards pédagogiques, cliniques et socioculturels* (pp. 25-38). Neuchâtel: Editions Alphil - Presses universitaires suisses. doi:10.33055/ALPHIL.03207
- AVS-AI. (2023). *Glossaire : rente d'orphelin*. <https://www.ahv-iv.ch/fr/Assurances-sociales/Glossaire/term/waisenrente>
- Babelio. (2023). *Michel Hanus*. <https://www.babelio.com/auteur/Michel-Hanus/58775>
- Bacqué, M.-F. (2018). Parler de la mort d'un proche avec un enfant. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*(132), pp. 11-22. doi:10.3917/jlmalv.132.0011
- Bacqué, M.-F. (2022). Conséquences de la perte d'un proche sur l'enfant et l'adolescent. In C. Fawer Caputo, & J. Cherblanc, *Morts et deuils en milieux scolaires: Regards pédagogiques, cliniques et socioculturels*. (pp.111-121) Neuchâtel: Editions Alphil - Presses universitaires suisses. doi:10.33055/ALPHIL.03207
- Bailat, M. (2015). Lorsque la mort pénètre les lieux de vie enfantine : enjeux de gestion et utilité d'un protocole. In C. Fawer-Caputo, & M. Julier-Costes, *La mort à l'école. Annoncer, accueillir, accompagner* (pp. 131-147). Louvain-La-Neuve: De boeck supérieur.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (4e édition augmentée). Paris: La Découverte.
- Berthod, M.-A. (2012). Proches et professionnels dans l'intervention de crise: qui aide qui? *La crise, ses dangers, ses opportunités. Actes du congrès* (pp. 45-53). GRAAP.
- Berthod, M.-A. (2016). Le paysage relationnel du deuil. *Frontières*, 26(1-2). doi:10.7202/1034383ar
- Berthod, M.-A. (2018). Deuil. In A. Piette, & J.-M. Salanskis, *Dictionnaire de l'humain* (pp. 101-108). Presses Universitaires de Paris Nanterre.
- Berthod, M.-A., & Magalhães De Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail. La mort dans les relations professionnelles*. Lausanne: Les cahiers de l'EESP.
- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches Qualitatives*, 26(2), pp. 1-18.
- Breviglieri, M. (2005). Bienfaits et méfaits de la proximité dans le travail social. In J. Ion, *Le travail social en débat(s)* (pp. 219-234). Paris: La Découverte. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03249451>

- Charlier, E., Biemar, S., Boucenna, S., Beckers, J., François, N., & Leroy, C. (2020). *Comment soutenir la démarche réflexive? Outils et grilles d'analyse des pratiques* (éd. 2e édition). De Boeck Supérieur.
- Clerc, J. (2022). Objectiver la situation des orphelins pour guider les enseignants dans leur accompagnement. In C. Fawer Caputo, & J. Cherblanc, *Morts et deuils en milieux scolaires: Regards pédagogiques, cliniques et socioculturels*. (pp.133-145) Neuchâtel: Editions Alphil - Presses universitaires suisses. doi:10.33055/ALPHIL.03207
- Corcuff, P. (1996). Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion : Les interactions au guichet de deux CAF. *Recherches et Prévisions*(45), pp. 27-35. doi:<https://doi.org/10.3406/caf.1996.1745>
- De Jonckheere, C. (2010). *83 mots pour penser l'intervention en travail social*. Genève: ies éditions.
- Dutoit, Y., & Girardet, S. (2008). *Parler de la mort à l'école. Dossier à l'intention du corps enseignant (1e à 4e année primaire)*. Suisse: Enbiro.
- Etat du Valais. (2022). *Directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire - 12.2022*. <https://www.vs.ch/web/scj/secteur-d-accueil-a-la-journee>
- Etat du Valais. (2023). *Loi en faveur de la jeunesse*. [https://lex.vs.ch/app/fr/texts\\_of\\_law/850.4](https://lex.vs.ch/app/fr/texts_of_law/850.4)
- Fawer Caputo, C. (2015). La perte d'un parent et l'impact du deuil sur sa scolarité. In C. Fawer Caputo, & M. Julier-Costes, *La mort à l'école: Annoncer, accueillir, accompagner*. De boeck supérieur.
- Fawer Caputo, C. (2022). Accompagner des élèves orphelins dans une école à visée inclusive: quel rôle pour les enseignants? Dans C. Fawer Caputo, & J. Cherblanc, *Morts et deuils en milieux scolaires: Regards pédagogiques, cliniques et socioculturels* (pp. 159-177). Neuchâtel: Editions Alphil - Presses universitaires suisses. doi:10.33055/ALPHIL.03207
- Fondation As'trame. (2023). *As'trame*. <https://www.astrame.ch/>
- Freud, S. (1986, 4). Deuil et mélancolie, extrait de Métapsychologie. *Sociétés*(86), pp. 7-19. doi:10.3917/soc.086.0007
- Hanus, M., & Sourkes, B. M. (1997). *Les enfants en deuil. Portraits du chagrin*. Paris: éditions Frison-Roche.
- Haute Ecole Pédagogique Vaud. (2019). *Christine Fawer Caputo*. <https://www.hepl.ch/accueil/formation/unites-enseignement-et-recherche/didactiques-sciences-humaines/equipe-et-contacts/christine-fawer-caputo.html>
- Hélène Romano. (2023). *Biographie*. <https://www.helene-romano.fr/biographie/>
- Julier-Costes, M. (2022). Trajectoires et expériences d'enfants orphelins devenus adultes : Comprendre pour accompagner. In C. Fawer Caputo, & J. Cherblanc, *Morts et deuils en milieux scolaires: Regards pédagogiques, cliniques et socioculturels*. (pp.123-132)

Neuchâtel: Editions Alphil - Presses universitaires suisses.  
doi:10.33055/ALPHIL.03207

Karsenty, L. (2015). Comment maintenir des relations de confiance et construire du sens face à une crise? *Le travail humain*, 78, pp. 141-164. doi:10.3917/th.782.0141

Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif*. Paris: Armand Colin.

Kübler-Ross, E., & Kessler, D. (2011). *Sur le chagrin et sur le deuil*. Pocket.

Laperle, P., Achille, M., & Ummel, D. (2021). The relational landscape of bereavement after anticipated death : An interpretive model. *Death Studies*.  
doi:10.1080/07481187.2021.1975177

Lapière, A. (2013). *Pratiques actuelles et souhaitées autour de la mort et du deuil en CPE: points de vue d'acteurs-clés*. [Mémoire de maîtrise de Travail Social, UQAM, Montréal.] <https://archipel.uqam.ca/5693/>

L'Ecole de Paris. (2023). *Laurent Karsenty*. <https://ecole.org/fr/orateurs/1730-laurent-karsenty>

Molinié, M. (2023). *Les orphelins, un deuil spécifique*.  
<https://lavielamortonenparle.fr/category/les-orphelins-un-deuil-specifique/>

Mort & Anthropologie. (2023). *Martin Julier-Costes*. <https://mort-anthropologie.com/author/mjulier-costes/>

OFS. (2023). *Accueil extrafamilial des enfants*.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/familles/accueil-extra-familial-enfants.html>

OFS. (2023). *Composition de la population par âge, sexe et nationalité*.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.html>

OFS. (2023). *Rentes en cours au 31.12.22 : conjoints et orphelins*.  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/securite-sociale/prevoyance-professionnelle/beneficiaires-prestations.assetdetail.23827476.html>

Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête (en ligne)* (1). doi:10.4000/enquete.263.

Pillot, J. (2015). Le deuil de ceux qui restent. Le vécu des familles et des soignants. *Jusqu'à la mort accompagner la vie*(121), pp. 53-64. doi:10.3917/jalmalv.121.0053

Romano, H. (2015). Quand la mort survient à l'école : gestion de crise. In C. Fawer Caputo, & M. Julier-Costes, *La mort à l'école : Annoncer, accueillir, accompagner* (pp. 149-167). De boeck supérieur.

Romano, H. (2020). Il était une fois la mort. (Erès, Éd.) *Dialogue*(228), pp. 101-119.  
doi:10.3917/dia.228.0101

Roudaut, K. (2012). *Ceux qui restent: une sociologie du deuil*. Presses Universitaires de Rennes.

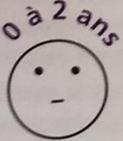
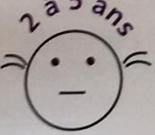
- Stanford Medicine. (2023). *Barabara Sourkes*. <https://med.stanford.edu/profiles/barbara-sourkes>
- Ukshini Sefa, A. (2022). *Quand le décès d'un-e bénéficiaire survient : quelle place accordée au deuil dans une institution sociale type CSR?* [Travail de Master, HES-SO Master] RERO doc. <https://sonar.rero.ch/hesso/documents/322353>
- Université de Strasbourg. (2023). *Marie-Frédérique Bacqué*. <https://sulisom.unistra.fr/qui-sommes-nous/enseignantschercheurs/marie-frederique-bacque/?cn-reloaded=1>
- Van Campenhoudt, L., & Quivy, R. (2011). *Manuel de recherches en sciences sociales*. Paris: Dunod.
- Zech, E. (2006). *Psychologie du deuil. Impact et processus d'adaptation au décès d'un proche*. Mardaga.

## **Annexes**

## Liste des annexes

Annexe I.	Conception de la mort par âge	p.60
Annexe II.	Types de structures d'accueil en Valais	p.61
Annexe III.	Tableau synthétique des données récoltées	p.65
Annexe IV.	Tableau synthétique des personnes interviewées	p.66
Annexe V.	Réseaux de soutien des deux familles	p.67

## Annexe I – Conception de la mort d'âge en âge

Conceptualisation de la mort d'âge en âge: tableau récapitulatif		
	Compréhension	Réactions
 <p>0 à 2 ans</p>	<p>Pas de représentation ni de "compréhension" de la mort.</p> <p>Grande sensibilité aux expériences de séparation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant ressent la détresse de son entourage.</li> <li>• Réactions émotionnelles (manifestées par des pleurs, des troubles du sommeil ou de l'alimentation...).</li> <li>• Besoin primordial de maintenir un sentiment de continuité et de sécurité.</li> </ul>
 <p>2 à 5 ans</p>	<p>La mort est temporaire et réversible (pas de compréhension du "jamais plus").</p> <p>L'enfant interprète ce qui se passe en partant de lui (phase d'égoïsme).</p> <p>Pensée magique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encore très anxieux/se face à la séparation avec les personnes de référence.</li> <li>• Peur d'être abandonné-e.</li> <li>• Peut parfois sembler peu affecté-e (la personne va revenir).</li> <li>• Régression dans ses comportements.</li> <li>• Grande labilité émotionnelle et notion du temps différente (quelques minutes de pleurs = long chagrin).</li> <li>• Préoccupations quant au bien-être de la personne décédée.</li> </ul>
 <p>5 à 9 ans</p>	<p>La mort oscille entre réversibilité et irréversibilité; elle est associée à l'absence.</p> <p>Tendance à personnifier la mort (perçue comme un esprit, un monstre...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant peut se sentir coupable, responsable de...</li> <li>• Peur que la mort ne soit contagieuse.</li> <li>• Intérêt (voire peurs) pour ce qui arrive au corps.</li> <li>• Somatisation, agressivité.</li> <li>• Difficulté à s'endormir en raison de la peur de ne plus se réveiller.</li> </ul>
 <p>9 à 12 ans</p>	<p>Pleine conscience de l'irréversibilité de la mort.</p> <p>La mort est universelle, inévitable, inscrite dans la nature humaine.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt pour la cause de la mort.</li> <li>• L'enfant devient davantage conscient de ses craintes.</li> <li>• Colère, culpabilité.</li> <li>• Parfois, les réactions émotionnelles sont postposées.</li> </ul>

In Dutoit, Y. & Girardet, S. (2008), *Parler de la mort à l'école : dossier à l'intention du corps enseignant (1<sup>re</sup> à 4<sup>e</sup> année primaire)*, Editions Enbri

## Annexe II – Types de structures d'accueil en Valais

Extrait des « Directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire » (Etat du Valais, 2022)

### 1.1. NURSERIE

#### Mission

Accueillir les bébés et les petits enfants dans un lieu de vie adapté à leurs besoins. Veiller à leur santé, à leur sécurité et à leur bien-être. Leur offrir des repas sains, équilibrés et adaptés à leur âge. Favoriser l'éveil des tout-petits à travers le jeu et les diverses activités proposées. Assurer leur bon développement, en collaboration avec les parents.

#### Population-cible et caractéristiques

- Âge : naissance à 18 mois
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 06h30 - 19h00 (à titre indicatif)
- Avec repas
- Fréquentation régulière et sur inscription
- Ratio du personnel d'encadrement : 1 personne pour 4 à 5 enfants
- Personnel d'encadrement : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 d'auxiliaire

### 1.2. CRÈCHE

#### Mission

Accueillir les enfants dans un lieu de vie adapté à leurs besoins. Veiller à leur santé, à leur sécurité et à leur bien-être, en collaboration avec les parents. Leur offrir des repas sains, équilibrés et adaptés à leur âge. Permettre aux enfants de développer leurs potentialités intellectuelles, sensorielles, psychomotrices et relationnelles, ainsi que leur autonomie à travers le jeu et les diverses activités proposées, en respectant les rythmes individuels de chacun.

#### Population-cible et caractéristiques

- Âge : 18 mois à 6 ans
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 06h30 - 19h00 (à titre indicatif)
- Avec repas
- Fréquentation régulière et sur inscription
- Ratio du personnel d'encadrement
  - Groupes horizontaux
    - 18 mois à 3 ans : 1 personne pour 6 enfants
    - 3 ans à 6 ans : 1 personne pour 8 enfants
  - Groupes verticaux
    - 18 mois à 6 ans : 1 personne pour 8 enfants
- Personnel d'encadrement : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire

### **1.3. GARDERIE**

#### Mission

Accueillir les enfants dans un lieu de vie adapté à leurs besoins. Veiller à leur santé, à leur sécurité et à leur bien-être, en collaboration avec les parents. Permettre aux enfants de développer leurs potentialités intellectuelles, sensorielles, psychomotrices et relationnelles, ainsi que leur autonomie à travers le jeu et les diverses activités proposées, en respectant les rythmes individuels de chacun.

#### Population-cible et caractéristiques

- Âge : 18 mois à 6 ans
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 06h30 - 12h00 et 13h00 - 19h00 (à titre indicatif)
- Sans repas
- En principe fréquentation régulière et sur inscription
- Ratio du personnel d'encadrement
  - Groupes horizontaux
    - 18 mois à 3 ans : 1 personne pour 7 enfants
    - 3 ans à 6 ans : 1 personne pour 8 à 12 enfants
  - Groupes verticaux
    - 18 mois à 6 ans : 1 personne pour 8 à 10 enfants
- Personnel d'encadrement : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire

### **1.4. UNITÉ D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS (UAPE)**

#### Mission

Accueillir les écoliers dans un lieu de vie adapté à leurs besoins, en dehors des horaires scolaires. Veiller à leur santé, à leur sécurité et leur bien-être. Assurer leur bon développement, en collaboration avec les parents. Offrir des repas sains, équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. Donner aux enfants la possibilité d'effectuer leurs tâches scolaires.

#### Population-cible et caractéristiques

- Âge : enfants d'âge scolaire, de la 1<sup>ère</sup> à la 8<sup>ème</sup> HarmoS
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 5h00 par semaine) ou restreint (maximum de 5h00 par semaine)
- Ouverture : en dehors des horaires scolaires (toute la journée ou en partie)
- Avec repas
- Fréquentation régulière et sur inscription
- Ratio du personnel d'encadrement : 1 personne pour 12 enfants
- Personnel d'encadrement
  - Plus de 12 heures de temps d'ouverture : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire
  - Moins de 12 heures de temps d'ouverture et jusqu'à 15 places : pas de formation exigée en lien avec l'enfance

## **1.5. JARDIN D'ENFANTS**

### Mission

Accueillir les enfants dans un lieu de vie dont les buts sont principalement la socialisation et la stimulation des apprentissages au travers d'activités créatrices et de jeux, en collaboration avec les parents.

### Population-cible et caractéristiques

- Âge : 2 à 6 ans
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine) ou restreint (maximum de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 9h00 - 11h30 et/ou 14h00 - 16h30 (à titre indicatif)
- Sans repas
- Fréquentation régulière et sur inscription
- Ratio du personnel d'encadrement : 1 personne pour 12 à 15 enfants
- Personnel d'encadrement : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire

## **1.6. SPIELGRUPPE (GROUPE DE JEUX)**

### Mission

Offrir aux enfants un espace de jeux et d'activités créatrices dans un but de socialisation en collaboration avec les parents.

### Population-cible et caractéristiques

- Âge : de 2 ans à 6 ans
- À temps d'ouverture restreint (maximum de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 9h00 - 11h30 ou 14h00 - 16h30 (à titre indicatif)
- Sans repas
- Fréquentation régulière et sur inscription
- Ratio du personnel d'encadrement : 1 personne pour 12 enfants
- Personnel d'encadrement : formation de Spielgruppenleiterin

## **1.7. HALTE-GARDERIE**

### Mission

Offrir aux enfants un espace de jeux, d'activités et de rencontres avec d'autres enfants. Permettre aux parents de confier leurs enfants pour quelques heures sans réservation.

### Population-cible et caractéristiques

- Âge : 2 à 8 ans
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine) ou restreint (maximum de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 9h00 - 11h30 et/ou 14h00 - 16h30 (à titre indicatif)
- Sans repas
- Fréquentation irrégulière et sans inscription
- Ratio du personnel d'encadrement : 1 personne pour 10 enfants

- Personnel d'encadrement
  - Temps d'ouverture élargi : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire
  - Temps d'ouverture restreint : pas de formation exigée en lien avec l'enfance
- Limitation du nombre d'heures de prise en charge des enfants

## **1.8. STRUCTURE DANS UN CENTRE COMMERCIAL, SPORTIF OU DE LOISIRS**

### Mission

Offrir aux enfants un espace de jeux, d'activités et de rencontres avec d'autres enfants. Permettre aux parents qui fréquentent le centre, de confier ponctuellement leurs enfants, sans réservation.

### Population-cible et caractéristiques

- Âge : 2 à 8 ans
  - Centres sportifs : possibilité dès 4 mois avec 1 personne pour 5 enfants
- Les parents restent dans le centre
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine) ou restreint (maximum de 12h00 par semaine)
- Ouverture : 9h00 - 11h30 ou 14h00 - 16h30 (à titre indicatif) ou selon horaires du centre commercial, sportif ou de loisirs
- Sans repas
- Fréquentation irrégulière et sans inscription
- Ratio du personnel d'encadrement : 1 personne pour 10 enfants
- Personnel d'encadrement
  - Temps d'ouverture élargi : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire
  - Temps d'ouverture restreint : pas de formation exigée en lien avec l'enfance
- Limitation du nombre d'heures de prise en charge
- Pas de subventions cantonales

## **1.9. STRUCTURE D'ACCUEIL EN RÉGION TOURISTIQUE**

### Mission

Offrir aux enfants un espace de jeux, d'activités et de rencontres avec d'autres enfants. Les accueillir dans un lieu de vie adapté à leurs besoins. Veiller à leur santé, à leur sécurité et à leur bien-être, en collaboration avec les parents.

### Population-cible et caractéristiques

- Les normes de fonctionnement dépendent de l'âge des enfants accueillis, du temps d'ouverture et du type de structure
- Structure à temps d'ouverture élargi (plus de 12h00 par semaine) ou restreint (maximum de 12h00 par semaine)
- Structure destinée en priorité aux touristes
- Personnel d'encadrement
  - Temps d'ouverture élargi : au minimum 2/3 professionnel et maximum 1/3 auxiliaire
  - Temps d'ouverture restreint : pas de formation exigée en lien avec l'enfance
- Pas de subventions cantonales

### Annexe III – Tableau synthétique des données récoltées

Quand	Qui	Quoi	Comment	Où	Durée	Traces
<b>Août 2021</b>	Directrice	Echange thématique mort-enfant Ouverture terrain	Téléphone	-----	Env. 30 minutes	Non
<b>17.01.22</b>	Directrice	Vérification d'intérêt à participer	Echange informel	Crèche-UAPE	Env. 10'	Non
<b>28.01.22</b>	Directrice	Confirmation orale de l'intérêt de l'équipe à participer	Echange informel	Crèche-UAPE	Env. 10'	Non
<b>22.02.22</b>	Directrice	Sollicitation 1 <sup>e</sup> rencontre équipe	Téléphone	-----	Env. 10'	Non
<b>25-29.03.22</b>	Directrice	Planification entretien d'explicitation avec directrice + 1 <sup>e</sup> entretien équipe	whatsapp	-----	Échanges sms	Smartphone
<b>11.04.22</b>	Directrice	Explicitation démarche/ possibilités récoltes données	Entretien d'explicitation	Salle communale	Env. 1h	Notes de synthèse
<b>25.04.22</b>	Directrice Educ1 Educ2	Discussion mort-expérience pro Définition thématique plus précise	Entretien compréhensif collectif	Salle communale	56'36'' + 10 min. hors enregistrement	Enregistré + retranscrit
<b>09.05.22</b>	Directrice Educ1 Educ2	Première situation	Entretien compréhensif collectif	Salle communale	1h25 + 10' hors enregistrement	Enregistré + retranscrit
<b>25.05.22</b>	Maman 1 Enfant1	Fin de vie et décès du mari / accompagnement de l'UAPE	Entretien compréhensif	Domicile de la maman	2h20 + 30 min. hors enregistrement	Enregistré + retranscrit
<b>30.05.22</b>	Directrice Educ1 Educ2	Retour première situation + situation 2	Entretien compréhensif collectif	Salle communale	1h58 + 20' hors enregistrement	Enregistré + retranscrit
<b>20.06.22</b>	Directrice Educ1 Educ2	Retour situation 2, premières pistes d'analyses et conclusion	Entretien compréhensif collectif	Salle communale	1h23 + 15' hors enregistrement	Enregistré + retranscrit
<b>Août 2022</b>	<i>Validation projet TM</i>					
<b>2.11.22</b>	Maman 2	Décès du mari / accompagnement de la crèche	Entretien compréhensif	Médiathèque	59' enregistré + 10' hors enregistrement	Enregistré + retranscrit

## Annexe IV– tableau synthétique des personnes interviewées

### PROFESSIONNELLES

Pseudonyme	Tranche d'âge	Fonction	Diplôme	Taux activité
<b>Louise</b>	50-55 ans	Directrice / Educatrice spécialisée	Pédagogique curative, Université Fribourg	40% *
<b>Lydia</b>	40-45 ans	Educatrice de l'enfance / responsable pédagogique	Educatrice EDE, Diplôme ES	80%
<b>Noémie</b>	40-45 ans	Educatrice sociale	Bachelor HES	60%

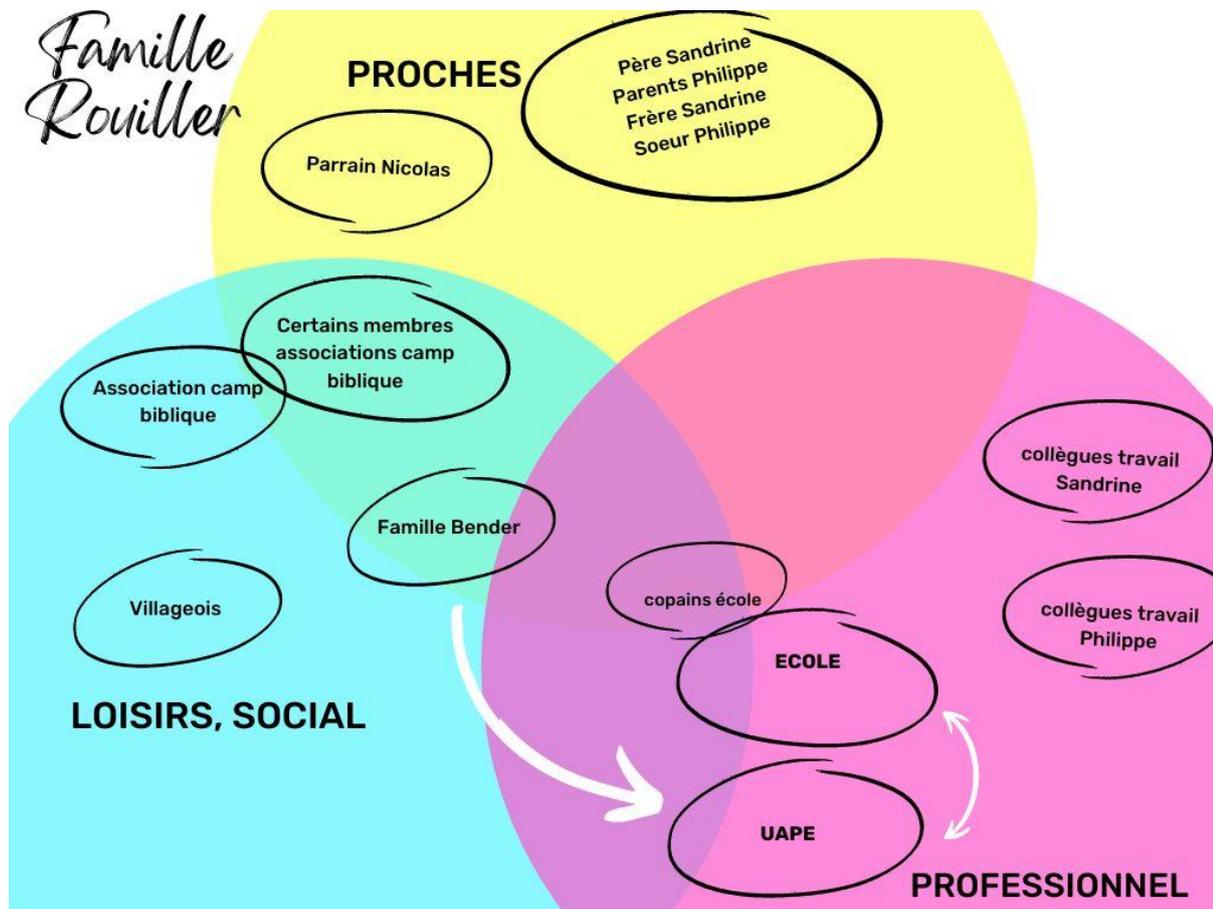
*\*Louise travaille également comme directrice à 40% dans une autre crèche-UAPE communale.*

### FAMILLES

Pseudonyme	Age (12.22)	Profession
<b>Sandrine Rouiller</b>	46 ans	Indépendante
<b>Nicolas Rouiller</b>	11 ans	Écolier
<b>Jessica Santaniello</b>	37 ans	Domaine social

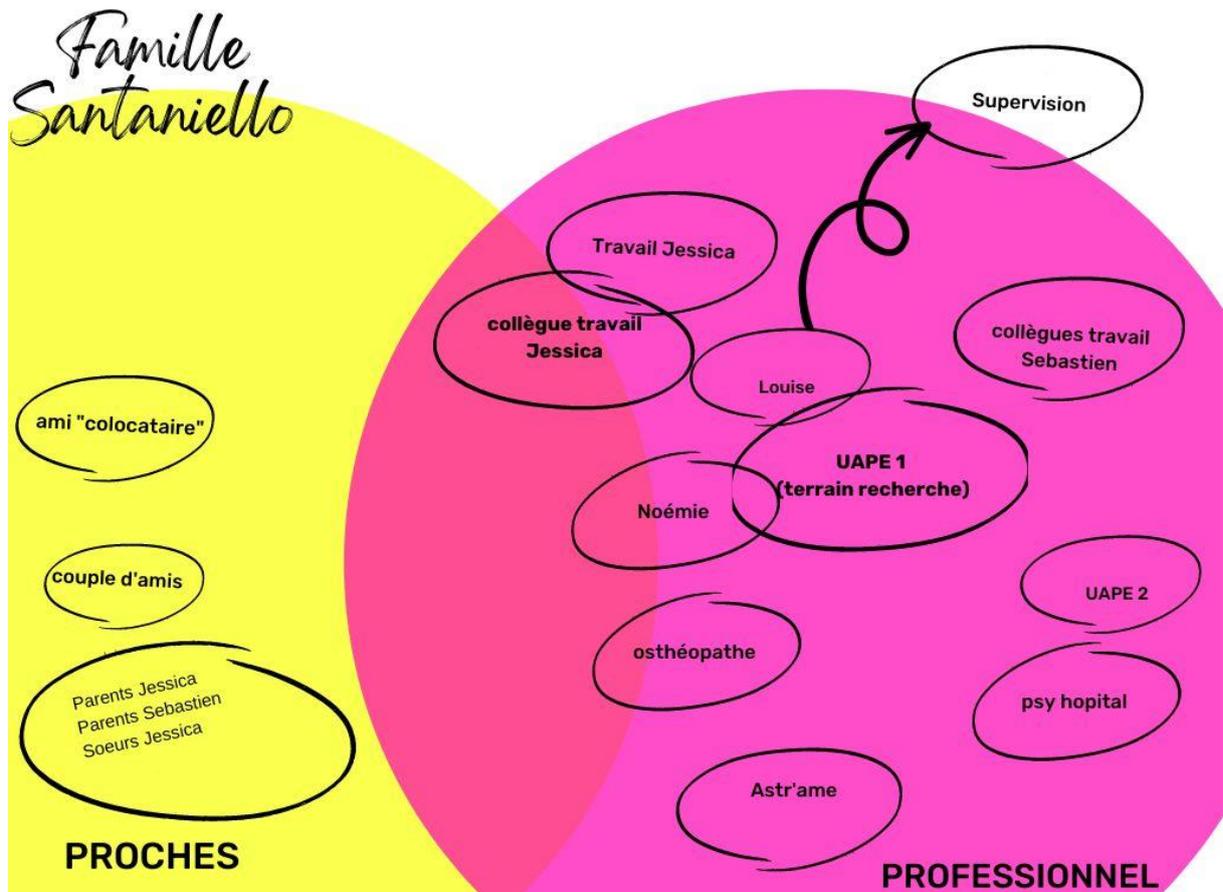
## Annexe IV – Réseaux de soutien des deux familles

Schémas non exhaustifs, élaborés sur la base des entretiens réalisés auprès des deux mères.



Sandrine Rouiller a développé rapidement un réseau dans le village, particulièrement auprès de la famille Bender. En plus de la solidarité villageoise, la famille Rouiller bénéficie d'un très fort réseau personnel de soutien. Leurs familles respectives tout d'abord, qui leur apportent un soutien moral, mais également financier. Sandrine peut aussi compter sur le parrain de Nicolas, un ami proche domicilié dans la région. Philippe reçoit souvent des traitements le vendredi, il est très fatigué le soir. Le parrain de Nicolas accueille celui-ci alors régulièrement le vendredi soir.

Sandrine bénéficie également d'un soutien de la part d'une association avec laquelle elle organise des camps bibliques. Certaines personnes de l'association vont également lui apporter un soutien plus matériel, en lui donnant de l'aide pour les travaux de la maison notamment. Ce réseau, les professionnelles n'en ont pas forcément connaissance initialement. Comme l'explique Louise, ce n'est qu'au moment de l'enterrement qu'elle a pris conscience du réseau dont disposait la famille.



Jessica Santaniello peut aussi compter sur un fort réseau personnel de soutien, dont les membres lui ont chacun à leur niveau apporté une forme différente de soutien : Sa famille et sa belle-famille, qui la soutiennent moralement mais aussi dans certains actes de la vie quotidienne les premiers temps (cuisiner un repas ou conduire la voiture, par exemple) ; des amis proches, pour du soutien administratif entre autre ; ou encore un collègue de travail à qui elle demande des conseils pour aborder la situation avec ses enfants. La crèche-UAPE a également eu une place importante dans le réseau de soutien de cette famille.